REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME X. — Ne 59. — MARS 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1876.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Belgique, Italie, Suisse.	16
Alsace-Lorraine, Angleterre, Espagne. . .	17
Allemagne.	18
Turquie.	19
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

LE RECRUTEMENT DU SACERDOCE,

INSTRUCTION PASTORALE

DE MGR BESSON, ÉVÊQUE DE NIMES.

La question des vocations préoccupe tous les Évêques de France. Mgr Besson lui consacre son premier mandement; il flétrit les désordres qui tarissent la source des vocations sacerdotales et plaide avec éloquence la cause de l'Église de Nimes, qui est aussi la cause de la science et de la vérité. En donnant ici un long extrait de cette belle *Lettre pastorale*, nous ferons certainement plaisir aux lecteurs de la *Revue*, qui tous voudraient s'opposer à la décadence des études, et à l'affaiblissement de l'esprit de sacrifice dans notre pays.

.... La première fois que j'ai jeté les yeux sur le grand Séminaire, ces yeux se sont remplis de larmes, car je n'y ai compté que trente-quatre élèves, dans une maison qui en comptait naguère plus de quatre-vingts. L'école de philosophie de Beaucaire n'en a que deux, et dans les classes d'humanités où l'on cherche l'espérance, on ne trouve encore que le petit nombre et l'incertitude. Si Dieu nous avait placé à la tête d'un de ces diocèses où l'esprit de foi languit et s'éteint, nous n'aurions pas le droit de nous étonner qu'auprès d'un temple vide on trouvât des écoles presque désertes. Les parents qui ne fréquentent pas le lieu saint peuvent-ils concevoir pour leurs enfants l'ambition de monter à l'autel? Quand on tourne le sacerdoce en dérision ou qu'on n'y voit qu'un vulgaire métier, peut-on en estimer les longues études et en favoriser le rude noviciat? Mais telles ne sont pas vos pensées, N. T.-C. F.; le

prêtre est encore à vos yeux la lumière du monde, le sel de la terre, le modèle du troupeau. Vous honorez son caractère, vous écoutez sa parole, vous implorez le pouvoir des clefs confiées à ses mains, et le corps de Jésus-Christ qu'il enfante en répétant les mots sacramentels de la dernière Cène, est encore, au temps de la Pâque, l'aliment divin de vos âmes. Comment se fait-il que ces redoutables fonctions, dont vous connaissez tous le prix, risquent d'être délaissées dans un prochain avenir? Et par quel secret mystère le premier trait de mes instructions pastorales doit-il être un cri d'alarme inspiré par le recrutement du sacerdoce? O peuple plein de foi et d'honneur, je voudrais vous plaire, mais j'aime mieux vous sauver. J'ai promis de vous dire la vérité, rien que la vérité, la vérité tout entière, sans exagération, mais sans embarras et sans détour. Écoutez-nous donc sur ce capital sujet avec la docilité filiale qui vous caractérise. Je montrerai le mal, j'indiquerai le remède, j'adjurerai tout le peuple chrétien de sauver, en formant des prêtres, la foi d'un grand diocèse.

La foi, ce don de Dieu qui se transmet, comme un héritage, chez les nations fidèles, n'est pas entre le ciel et la terre l'objet d'un contrat irrévocable. On ne la garde qu'autant qu'on la mérite; dès qu'on commence à la mériter moins, elle s'affaiblit, elle décroît; et derrière ces clartés obscurcies montent des ténèbres qui finissent par envahir les âmes jusque dans les régions les plus favorisées de Dieu. La foi est avant tout le prix du sacrifice. Ce que vos apôtres ont fait pour l'obtenir, vos pères pour la conserver, vous devez le faire vous-mêmes pour la transmettre à votre postérité. Ce qu'ils ont fait, ç'a été de payer à l'autel du vrai Dieu ce que j'appelle le plus noble impôt qui soit au monde, l'impôt de l'esprit, du cœur et du sang, par la consécration sacerdotale. Dieu, en vous prédestinant à le connaître, à l'aimer, à le servir, s'est choisi au milieu de vous, de toute éternité, un certain nombre d'enfants, qu'il a marqués en quelque sorte, de génération en génération, du sceau de leur futur sacerdoce, et vous devez, en les offrant, fournir un contingent proportionné au nombre de vos églises

pour le recrutement de la sainte milice. S'il est vrai qu'un verre d'eau froide donné au nom du Seigneur ne reste pas sans récompense, le Seigneur récompense de la manière la plus magnifique le don que les peuples font ainsi du plus pur de leur sang, en immolant par le vœu d'une perpétuelle charité et d'un perpétuel dévouement les os de leurs os et la chair de leur chair. C'est pourquoi tant que l'on écoute dans un diocèse la voix mystérieuse qui appelle les Samuël et les Héli à l'ombre des tabernacles, tout prospère aux familles, aux cités, à l'ordre social. Le prêtre que fournit la famille en devient l'oracle et en demeure le chef quand les parents ne sont plus. Les prêtres sortis de tous les rangs les relient entre eux, malgré la naissance et la fortune, en unissant leurs mains fraternelles sur la prière du sacrifice. Le sacerdoce forme ainsi, dans une région supérieure aux passions humaines, comme une tribu séparée, où chaque maison est représentée et où chaque génération a ses souvenirs. Les épreuves font ressortir cette grandeur bien loin de l'affaiblir. S'il faut braver la prison, l'exil ou la mort, on verra ces prêtres se serrer l'un contre l'autre dans les étreintes de leur charité, baiser réciproquement leurs chaînes, s'encourager dans leurs souffrances, et monter, du même pas, les degrés de l'échafaud en s'estimant heureux de mourir pour le service de Jésus-Christ et pour l'honneur du sacerdoce.

Voilà jusqu'où va le devoir du prêtre, jusqu'où peut aller son sacrifice. Le monde s'en effraie aujourd'hui, et dans ce christianisme amoindri et commode dont se contentent les âmes vulgaires, il n'est presque plus de parents qui souhaitent pour leurs enfants des honneurs mêlés de tant de périls, ni pour eux-mêmes des bénédictions qui s'achètent au prix du sang répandu. Les vocations, sans être plus rares, deviennent plus difficiles à connaître. La mollesse de la vie domestique, la recherche des satisfactions sensuelles, l'appréhension que tant de mères, idolâtres de leurs fils, témoignent au moindre danger qui menace le bien-être de ces chères idoles, accoutument même les plus nobles cœurs à languir dans le service de Dieu et à rêver des destinées mondaines qui sont indignes

d'eux. Les familles qui avaient été jusques-là honorées par l'exercice du saint ministère, ne voyant plus guère que les intérêts de la chair et du sang, ne font plus rien pour retenir la grâce qui se retire. Peut-être n'ira-t-on pas jusqu'à étouffer ou à combattre l'esprit sacerdotal, mais on l'éloigne, mais on en trouble les opérations et les prévenances dans l'âme des enfants, mais du moins on ne sait plus que ces opérations se font avec le concours des parents, et que, pour enfanter un prêtre dans une famille, il faut communément vingt-cinq ans de pieux respects, de discours édifiants et de bons exemples. Ah! parents cruels ou du moins trop négligents, qu'avez-vous fait? Votre fils vous reste, vous vous en applaudissez peut-être, et vous ne savez pas que vous l'avez gardé pour votre désespoir et non pour votre consolation. Cet enfant que vous avez retenu dans le siècle, était destiné à éclairer, à conduire, à sauver les âmes, et maintenant pouvez-vous vous promettre qu'il sauvera la sienne? La lampe qu'on éteint d'un souffle violent ne jette-t-elle pas une lueur infecte? Le sel qui s'affadit ne tarde-t-il pas à se corrompre? Et combien d'âmes, pour n'avoir pas voulu entrer, comme des pierres choisies dans la composition de l'autel et parmi les colonnes du Temple, ne vont-elles pas traîner dans la boue des rues et des places publiques, comme des pierres d'achoppement et de scandale. On a dit du prêtre perverti que sa corruption est la pire de toutes. *Corruptio optimi pessima.* Appliquez ce mot aux grâces de vocations méconnues, et vous tremblerez pour votre maison et pour vous-mêmes, d'avoir étouffé dans l'âme d'un fils cette noble ardeur, cette générosité sainte, ces grands sentiments qui le rendaient propre au service de Dieu et du prochain. Prenez garde, le démon va tourner vers le mal ces forces vives et impétueuses, il s'en emparera, il les déchaînera, il les précipitera d'abîme en abîme dans les profondeurs du mal éternel.

Si nous nous retournons des classes riches vers les classes pauvres pour chercher les élus du sanctuaire, pouvons-nous nous promettre aujourd'hui d'être toujours entendu? Là, il faut aussi que les mœurs soient pures, mais la corruption des-

cend partout, et partout elle est précoce. Il faut que les habitudes de la foi soient profondes, mais ces habitudes commencent à fléchir, et on ne voit plus le prêtre et l'église des mêmes yeux qu'autrefois. Je ne sais si la tentation de se pousser et de parvenir a pu déterminer certains parents déshérités des biens de la fortune à rêver pour leurs vieux jours, dans un presbytère, le pain blanc d'une médiocrité honorable. Mais ces intentions moins droites et moins pures se purifiaient à la longue, l'enfant qui n'avait pu les apprécier n'en devenait pas moins un prêtre courageux et prêt au sacrifice, ses parents enfin, initiés peu à peu à une ambition plus haute que celle du temps, trouvaient dans ce presbytère longtemps souhaité, le pain blanc de l'éternité bienheureuse. La tentation que je vous signale est déjà d'un autre âge, car l'état ecclésiastique est aujourd'hui, même aux yeux des classes laborieuses, celle de toutes les professions qui, après avoir exigé le plus de temps, de soins et de dépenses, offre le moins d'honneurs et d'argent. L'Église ne peut guère donner à ses ministres qu'un asile quelquefois délabré, un pain souvent détrempé de sueurs et de larmes, qu'il faut partager avec le pauvre, une place au soleil il est vrai, mais une place qui est devenue la plus modeste de toutes, et que la révolution nous dispute toujours. Est-il étonnant que le paysan et l'ouvrier ne cherchent plus dans le sanctuaire la place qu'ils souhaitent à leurs enfants? Sans parler des professions libérales qui partagent avec le sacerdoce l'épreuve des longues études et des pénibles débuts, il y a dans la société moderne mille et mille emplois d'un facile accès qui tentent l'ambition de l'homme des champs et qui semblent mener rapidement à la considération et à la fortune. Les écoles du commerce et de l'industrie, l'apprentissage de la banque, les travaux des routes et des chemins de fer, les bureaux des administrations publiques ou des entreprises particulières, promettent aux jeunes gens un placement plus prompt et moins coûteux avec moins d'étude, de gêne et de sacrifices. Il n'y a pas jusqu'au modeste emploi d'instituteur qui n'entre en balance avec celui du prêtre pour la considéra-

tion et le traitement, et qui ne l'emporte dans l'estime des parents préoccupés de l'avenir temporel de leurs fils. Ainsi, quand on calcule les dépenses et les ressources, les espérances et les périls de la vie présente, le sanctuaire n'a plus d'attraits même pour les familles d'une condition commune. Ajoutez à ces perspectives le souvenir des révolutions qui ont déjà tant de fois bouleversé notre siècle, et la menace toujours pendante d'une tempête nouvelle, vous vous expliquerez comment, à chaque secousse, nos séminaires se sentent ébranlés jusqu'en leurs fondements, comment chaque trève suffit à peine à repeupler leurs bancs déserts, comment enfin, au déclin de ce siècle troublé, tant d'Évêques poussent un cri d'alarme et disent à leur peuple : les prêtres s'en vont, donnez-nous des prêtres!

Pourquoi ne le dirais-je pas? La détresse de nos séminaires accuse non-seulement une foi qui s'affaiblit, des mœurs qui se corrompent, une mollesse de caractère qui ne sait plus ni se relever ni se contenir, mais encore un changement notable dans les traditions scolaires de la nation. L'étude des langues anciennes, nécessaire au sacerdoce, n'est plus le fondement essentiel de la grande éducation française. Une fois qu'on s'est laissé prendre par les préjugés modernes, au point d'abandonner le grec aux curieux et le latin aux lettrés en réputant perdu tout le temps que nos pères donnaient aux anciens, une foules d'écoliers légers ou indociles rèvent, dès l'âge de douze ans, la liberté d'étudier ce qu'ils appellent les mathématiques et appliquent ainsi à leur paresse une étiquette pompeuse qui la trompe et l'excuse. Les parents se persuadent qu'on a ouvert par là à leurs fils le chemin de la fortune; les maîtres clairvoyants réclament ou gémissent, mais ces gémissements passent pour les plaintes d'un esprit prévenu ou rétrograde, et il y a comme un concert pour les condanner au nom de la science, de la raison, du progrès. La science! la raison! le progrès! Non, je ne puis plus souffrir l'éclat de ces grands mots, devant la décadence de mon siècle et l'abaissement de tous les es esprits. Depuis qu'avant d'apprendre quelque chose on se

demande quel profit on en retirera, voyez où en sont les mœurs et dites-moi qui cherche le vrai, qui veut le bien, qui admire le beau? La jeunesse même sur les bancs du collége, ne veut plus que l'utile ; ce ne sont plus des passions naissantes à diriger, mais des instinct grossiers à contenir ; et l'œuvre de l'éducation, autrefois si facile quand elle était renfermée dans les bornes du respect et de la tradition, est devenue un intarissable sujet de théories nouvelles, de problèmes redoutables et de cruelles déceptions. . . . .

On a inventé, après tant d'autres inventions dont l'échec ne nous a pas rendus plus sages, un enseignement spécial qui tient comme le milieu entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, sans avoir la modestie du premier ni la solidité du second. On attiré dans les lycées, dans les colléges, et jusques dans certaines institutions ecclésiastiques, par l'appât d'une éducation rapide, des jeunes gens dont la moitié devait rester au village pour manier l'outil et conduire la charrue, tandis que les autres étaient naturellement promis à nos établissements d'instruction secondaire pour y recevoir une éducation complète et y demeurer jusqu'à vingt ans. Ce que doit être l'éducation dans un tel mélange, éclate à tous les yeux. Le niveau intellectuel et moral s'abaisse, car là où vous ouvrez une classe facile à suivre, à côté d'une classe qui demande quelques efforts, vous verrez se précipiter, par toutes les portes ouvertes à la paresse et à l'irréflexion, une foule d'enfants qui sacrifient ainsi l'avenir au présent, entraînant à leur suite leurs parents eux-mêmes, et devenant leurs guides au lieu d'être guidés par eux. Ce que la France y gagne, on ne le voit pas, à moins qu'on ne regarde comme un gain de remplacer l'art par le métier, la science par la routine, d'avoir plus d'hommes ébauchés et moins d'hommes complets, moins d'ingénieurs et plus de contre-maîtres. Ce que l'Église y perd, on ne le voit que trop, car les conditions sociales dans lesquelles elle recrutait ses ministres, trouvant à peu de frais les promesses et les espérances du monde, préfèrent l'école française à l'école latine, pour peu que l'uniforme achève de

tromper la vanité, et bornent aux courtes études d'un noviciat professionel, une ambition qui aurait été plus noblement satisfaite dans les longues épreuves de la vieille éducation classique. Voilà, parmi tant d'autres causes, une des causes de mes alarmes sur le recrutement du sacerdoce. Que ce recrutement devienne plus difficile encore, nous ne retrancherons rien de nos légitimes exigences. Nous ne voulons contribuer en rien à la décadence de l'esprit public, ni à la ruine de l'éducation nationale. Enfin, si le siècle persiste à s'abandonner à cette fatale pente, ce sera peut-être la gloire de l'Église d'abriter contre les envahisesments d'une barbarie nouvelle, les trésors de la littérature ancienne avec les hautes spéculations de la philosophie; elle ne cessera de montrer à ses élèves les palmes oubliées de l'éloquence, les lauriers sacrés de la poésie qu'on ne sait plus cueillir; et formant ainsi, pour le siècle futur, des hommes qui sauront encore penser et sentir, écrire et parler, elle se trouvera debout au milieu d'eux à l'heure ou la miséricorde divine viendra ressusciter la France et réveiller le monde.

Vous le voyez, en plaidant la cause du recrutement sacerdotal, c'est pour ma patrie que je plaide autant que pour l'Église, c'est la cause des bonnes études que je défends devant vous pour l'honneur de notre pays et de votre prostérité. . . . .

† LOUIS, *Évêque de Nimes.*

ASSOCIATION

DE NOTRE-DAME DES VOCATIONS [1].

Origine de l'Œuvre.

Sur un sommet des Alpes, au milieu d'une solitude profonde et dans les ruines d'un vieux castel, protecteur du sanctuaire délaissé de N.-D. des Châteaux, fut fondée, pendant la tourmente même de la Commune, une humble école ecclésiastique; on la baptisa du nom d'*Alumnat*.

Cet alumnat était destiné à recueillir gratuitement des enfants pauvres et à sauver dans cette classe, privilégiée pour l'apostolat, quelques-unes des vocations dont l'Église a tant besoin et qui ne trouvent, hélas! personne pour les recueillir et les protéger.

L'Œuvre fondée avec les vieilles traditions monastiques, présenta bien vite un tableau si heureux des temps apostoliques et attira tant de vocations dans ce pays de foi, qu'il fut évident que la volonté de Dieu était de répandre au loin l'Œuvre nouvelle.

L'alumnat de N.-D. des Châteaux était prêt à essaimer au bout de peu de mois. Sept enfants quittèrent la Savoie et descendirent dans le pays de la vigne et de l'olivier, sur les bords de la Méditerranée près de Nice; là, il fondèrent heureusement *l'Alumnat de Saint-Joseph*.

N.-D. des Châteaux envoya bientôt une nouvelle colonie, cette fois dans le nord près d'une vaste œuvre ouvrière, dans laquelle plusieurs vocations se manifestaient; cet alumnat très-pauvre se confia à Jésus naissant et groupa, à l'abri de ce nom aimable,de nombreuses vocations.

L'Alumnat de Jésus naissant situé près d'Arras, enfanta bientôt dans le même pays une nouvelle Maison. Celle-ci fut placée au milieu d'une forêt sanctifiée pendant des siècles, par une fondation

(1) Nous croyons apporter un annexe intéressant à l'éloquente parole de Mgr Besson en donnant ici la notice récemment publiée sur une Œuvre qui répond admirablement à la pensée de notre Evêque.

de Saint-Bernard, l'abbaye de Clairmarais dont il ne subsiste que des ruines et des souvenirs.

Le pays n'avait plus de prêtres depuis le départ des moines en 1789, mais la population avait conservé un profond esprit de foi et ne craignait pas d'affronter les fatigues de longues courses pour maintenir ses pratiques religieuses. *L'Alumnat de Saint-Bernard* fut fondé sur cette terre bénie et reçut de Mgr l'Évêque d'Arras, la mission de devenir une paroisse et de desservir les pèlerinages de la forêt.

Cependant N.-D. des Châteaux aussi féconde que Cîteaux, envoyait bientôt une nouvelle fille dans les Cévennes au Vigan. C'est l'alumnat *de Saint-Clément* pape. La colonie fondatrice était arrivée dans sa maison le soir de la fête de ce Pontife et l'avait institué Patron et protecteur.

Ces cinq alumnats formés par des vocations naissantes appelaient la création d'une nouvelle Maison pour recevoir les enfants plus avancés, séparés selon le plan de l'Œuvre, des commençants. Telle fut l'origine du premier alumnat d'humanités : *l'Alumnat de Saint-Augustin* qui doit son existence à tous les autres et a été transféré du pèlerinage de N.-D. de Bonheur, où le froid ne permet point de passer l'hiver, à Saint-Barthélemy, près de l'alumnat de Nice, en attendant qu'il puisse comme les autres posséder sa propre maison.

Que l'institution des alumnats soit une inspiration providentielle, le moyen d'en douter quand on songe à ses obscurs commencements et à ses progrès merveilleux ! Qui parmi nous y songeait avant le Concile? Quelles ressources en hommes, en argent, en bâtiments avait-on? Rien, absolument rien. Pourtant l'Œuvre grandit, mais trop lentement encore, car chaque jour des demandes nouvelles nous sont faites, on les repousse avec douleur, *messis quidem multa, operarii autem pauci.*

Caractère de l'Œuvre.

I. Dieu nous préserve de vouloir critiquer d'autres méthodes d'éducation cléricale, d'autres modes d'enseignement chrétien. Nous demandons seulement la permission d'exposer notre méthode à nous, et d'en indiquer le motif.

Pour former des aspirants au sacerdoce, il faut, ce semble, leur communiquer une vie pleinement sacerdotale, pour cela leur donner les mœurs ecclésiastiques. Un grand évêque disait qu'il ne suffisait pas

à un prêtre d'être homme de Dieu; il lui faut encore être homme d'Eglise. Il lui faut avoir les habitudes de l'Eglise, ses mœurs, ses vertus, jusqu'à ses joies et ses tristesses : il lui faut être imprégné des parfums du sanctuaire; et pour cela, en avoir les pensées, les inspirations, la doctrine avec surabondance. Tout donc doit être pour l'enfant qui aspire à franchir les degrés de l'autel, une leçon pleine de charme où se reflètent à chaque pas les mystères dont il sera un jour le dispensateur. Ceci dépend du maître, des instruments de science mis à la disposition du maître, de l'atmosphère morale où le prêtre futur et ses compagnons doivent respirer. Rien ne doit être factice ou de convention, tout doit y manifester les saintes réalités du but qu'on se propose.

L'influence ne doit pas être imposée, mais inspirée: chose difficile en face du grand nombre. C'est pourquoi on restreint le chiffre des alumnistes. On a besoin, pour les mouler, de la vie de famille; et trouvez-moi la vie de famille avec deux cents, cent et même cinquante élèves. Arrivés à plus de trente, il est à peu près impossible de n'avoir pas recours aux punitions. Or dans la formation des âmes telle que nous la rêvons, les punitions sont exclues.

II. Or, comment s'y prendre pour ne pas punir? — 1° Veiller très attentivement sur l'intelligence, la piété, le caractère des enfants reçus. — 2° Leur faire subir des examens où l'on étudie moins leur science que leur capacité de savoir. — 3° S'entourer de tous les renseignements que ne fournissent pas toujours d'une façon absolument sincère ceux à qui l'on croirait pouvoir les demander avec le plus de confiance. — 4° Une fois entrés, établir un temps d'épreuve de trois à six mois. — 5° Au bout de ce temps les déclarer définitivement admis ou les rendre à leurs familles selon qu'on sera ou qu'on ne sera pas satisfait d'eux. — 6° Faire subir de nombreux examens pendant l'alumnat de grammaire et renvoyer les paresseux, les incapables, les mauvais caractères. Je ne parle pas des mauvais sujets qui doivent disparaître impitoyablement, dès qu'on les aperçoit. — 7° Faire subir une dernière et sévère épreuve avant de parvenir à l'alumnat d'humanités. On ne punit pas, on avertit; et si les avertissements répétés ne suffisent pas, on renvoie.

III. On comprend qu'il y a deux méthodes de procéder dans les colléges, même chrétiens : ou multiplier indéfiniment les exclusions, ou garder les élèves qui ne sont pas trop mauvais dans l'espoir de les

améliorer. Dans les alumnats on ne conserve que ce qu'il y a de meilleur parce que l'institution ne se propose pas seulement de former des prêtres, mais de très-bons prêtres.

IV. Avant tout; nous tenons dans les alumnats à ne pas faire de bacheliers. Pourquoi? parce que pour pareille opération on a les colléges et que le baccalauréat est la ruine des vocations. *La science enfle*, dit saint Paul, surtout celle de certains examens. On enfle des grenouilles qui n'ont rien de mieux à faire que de se désenfler, mais quant à former des jeunes gens instruits avec les procédés modernes : allons donc !

Je ne dis pas que plus tard on ne présente des bacheliers, mais si tard que ce n'est pas la peine d'en parler.

V. Ce que nous voulons communiquer par-dessus tout, c'est la vie, la vie divine. *Je suis venu pour qu'ils aient la vie*, disait Notre-Seigneur, *et pour qu'ils l'aient plus abondante*. Nous voudrions faire couler le sang de Jésus-Christ avec la plus grande plénitude dans les âmes, et pour cela les préoccuper par-dessus tout de l'amour de Dieu, de son Fils, de la Sainte-Vierge, de l'Église, des Saints, en un mot, de cette grande cause où sont engagés les intérêts du Ciel contre ceux de l'Enfer. Ah ! qui nous donnera de pétrir nos enfants pour en faire des guerriers contre Satan et le monde; des médecins pour les âmes blessées et malades; des amis des classes ouvrières, où l'on entasse aujourd'hui tant de haine contre tout ce qui est bon, juste, vrai; des docteurs en face de la science moderne; et en face des avilissements modernes, des caractères si fortements trempés qu'ils ne se contentent pas d'une vulgaire vertu, mais qu'ils aient la généreuse ambition de toutes les perfections pour eux et du prosélytisme pour les autres.

Organisation

L'Association de Notre-Dame des Vocations a pour but de faire vivre les alumnats.

Pour faire partie de l'Association, il suffit de donner son nom, et, selon le Rescrit du Pape, s'inscrire comme *Fondateur*, *Souscripteur* ou *Bienfaiteur*.

Les *Fondateurs à perpétuité* assurent à perpétuité une bourse de 300 fr., par un capital de 6,000 fr.; et les *simples Fondateurs* se chargent

de l'éducation d'un Prêtre, en adoptant un enfant, pour lequel ils donnent 300 fr. par an, jusqu'à son entrée dans les Ordres.

Les *Bienfaiteurs* font une offrande personnelle ou collective de 30 à 50 fr. par an.

Les *Souscripteurs* se divisent en zélateurs ou zélatrices, qui, préposés à douze Associés (en mémoire des douze Apôtres), versent chaque année 12 fr. ; et en membres dont l'offrande peut varier de 10 fr. à UN FRANC par an, ou à DEUX SOUS par mois.

On reçoit aussi les offrandes en nature : linge, habits, livres, comestibles, etc.

Avantages Spirituels

Par un indult en date du 10 Juin 1875 N.-T.-S. Père le Pape a daigné ériger l'Association en Confrérie et accorder à tous les associés, les indulgences suivantes applicables aux âmes du Purgatoire.

1° Une indulgence plénière le jour de leur réception.

2° Une indulgence plénière une fois par mois le jour choisi par eux à condition qu'ils réciteront tous les jours un *Ave Maria* et verseront le minimum de la souscription, 1 fr. par an ou 2 sous par mois.

En outre de ces avantages les associés ont part aux mérites de toutes les messes, prédications, bonnes œuvres, délivrances des âmes du Purgatoire, etc., dues au ministère des prêtres formés par l'Œuvre. Des Messes mensuelles, communions et prières quotidiennes sont offertes par les Maîtres et les élèves de l'Œuvre, pour tous les Bienfaiteurs vivants ou défunts.

Avis. — Adresser les offrandes et demandes de renseignements :

Aux RR. PP. Augustins de l'Assomption, rue François Ier 8, à Paris ; — à Arras ; — à Nimes ; — à N.-D. des Châteaux, Beaufort (Savoie).

Au couvent de l'Assomption, à Auteuil-Paris, — à Nice, quartier Saint-Barthélemy.



L'ENSEIGNEMENT

DANS LE PEUPLE DE DIEU.

« Toute sagesse procède de Dieu : elle a toujours été avec lui, et elle y est avant tous les siècles... La source de la sagesse est la parole ou le Verbe de Dieu, et elle est entrée dans le monde par les commandements éternels. Dieu l'a répandue sur toutes ses œuvres et sur toute chair, selon la mesure qu'il a fixée au partage de ses dons, et il l'a donnée à ceux qui l'aiment (1). »

C'est en ces termes que le livre de *l'Ecclésiastique* promulgue contre tous les législateurs grecs, et avant tous les législateurs modernes, la grande loi fondamentale de l'enseignement. Avant tout, la sagesse qui est le Verbe: en second lieu, l'effusion de la sagesse sur toute créature; et, enfin, grâce à cette effusion, notre âme rendue capable de connaître, et les créatures devenues l'objet de nos connaissances et nous servant de degrés pour remonter à la sagesse première, d'où tout est dérivé. Voilà la vraie notion de la science naturelle de l'homme. — Mais à cette science naturelle Dieu a ajouté un merveilleux complément. Il n'a pas seulement manifesté la sagesse de son Verbe dans le miroir visible des créatures, il a prononcé dans le temps sa parole éternelle, d'abord par les patriarches et les prophètes, et ensuite par son propre Fils. Cette nouvelle manifestation de la sagesse est la source de la science surnaturelle qui doit nous conduire à la vision des réalités divines.

Voilà l'origine, la substance et la fin de toute la science hu-

(1) *Eccli.*, I, 1, 5, 10. — *Omnis sapientia à Domino Deo est, et cum ipso fuit semper, et est ante ævum.., Fons sapientiæ Verbum Dei in excelsis, et ingressus illius mandata æterna... Et effudit illam super omnia opera sua, et super omnem carnem secundum datum suum, et præbuit illam diligentibus se.*

maine. Tout réside dans le Verbe ordonnateur des deux ordres naturel et surnaturel. Pour entendre bien cette vérité, il faut considérer le Verbe tout entier tel qu'il se montre à nous, c'est-à-dire le Verbe incarné : *Christum Dei virtutem et Dei sapientiam, qui etiam factus est nobis sapientia a Deo* (1). Saint Thomas d'Aquin base sur ce texte de saint Paul une doctrine sublime, dont le développement serait le meilleur discours d'ouverture de nos Universités catholiques. Quatre choses sont du domaine de la sagesse : la manifestation des secrets de Dieu, la production des créatures coordonnées entre elles et avec leur fin, la restauration de l'ordre premier qui a été troublé, enfin la perfection dernière de toutes choses, qui consiste dans l'union avec leur fin (2). Toute la science est renfermée dans ces quatre points, qui sont le résumé des œuvres du Verbe. Par suite, on peut conclure qu'il n'y a pas d'autre science que celle du Verbe et de ses œuvres, et que le Verbe est l'unique objet de l'enseignement.

Si les païens ont connu quelques vérités, ils ont connu quelque chose du Verbe. Si les chrétiens en connaissent beaucoup plus, c'est que le Verbe leur a lui-même raconté ses œuvres. Enfin, si, parmi les peuples de l'antiquité, le peuple Juif est celui qui a connu le plus de vérités et qui a possédé l'enseignement le plus étendu, c'est que le Verbe l'avait favorisé de rayons surnaturels de sa lumière. Car, dit saint Ignace d'Antioche, les divins prophètes ont vécu selon Jésus-Christ, et Jésus-Christ n'est pas une Parole qui ait été proférée après un temps de silence, mais c'est une Parole éternelle (3).

Il n'entre pas dans notre pensée de développer cet immense sujet. Nous voudrions seulement montrer comment la science s'est transmise dans le peuple de Dieu, quels furent le caractère, le mode et les différentes phases de son enseignement, depuis l'époque des patriarches jusqu'à Jésus-Christ.

L'histoire complète et détaillée de cet enseignement n'est

(1) I, *Cor.*, I, 24.
(2) S. Thom., Commentum in, I lib. Sent., Prologus.
(3) *Epist. ad Magnes.* VIII.

pas possible. Il faudrait, pour la reconstruire, pouvoir pénétrer dans la vie du peuple juif, dans ses habitudes intimes et dans le détail de ses usages. Mais la Bible, là-dessus, ne nous fournit presque pas de renseignements. Elle rapporte seulement les préceptes et les faits qui sont importants à connaître pour la conduite religieuse et morale. Elle ne pénètre dans les détails que lors qu'il s'agit du culte et des cérémonies, où Dieu ne voulait rien laisser à l'arbitraire d'un peuple prompt à l'abandonner pour servir les idoles. Mais pour les usages qui n'engagent pas la religion, elle ne les rapporte que sous forme d'allusions mêlées au récit. Ces usages d'ailleurs étaient connus de tous, et il ne paraissait pas nécessaire d'enseigner aux enfants juifs le chemin de l'école. Nous pouvons bien le regretter; mais l'Écriture a été dictée par le Saint-Esprit pour édifier et sanctifier les âmes, et non pour satisfaire la curiosité.

En dehors de la Bible, on trouve bien quelques détails sur la science et sur l'enseignement du peuple de Dieu. Ces traditions sont généralement très-peu assurées. Nous les rapporterons cependant, parce que l'ensemble constitue un témoignage sérieux en faveur de plusieurs vérités importantes.

Ce qu'il est essentiel de mettre en lumière, c'est le but que Dieu avait proposé à l'enseignement dans son peuple. Nous verrons que c'est la pensée du Messie qui le domine tout entier, et que toute la doctrine avant Jésus-Christ était une préparation à la doctrine de Jésus-Christ. Tout le reste est de peu d'importance aux yeux des écrivains sacrés. Aussi ne parlent-ils pas des sciences purement naturelles. Et ce silence même n'est pas sans instruction pour nous. La Bible écarte de ses récits toutes les recherches curieuses, purement spéculatives ou purement naturelles, elle s'attache à ce qui est la science de Dieu; elle nous enseigne par là ce que nous devons chercher tout d'abord. — Salomon, après avoir connu beaucoup plus de choses de l'ordre naturel que le progrès des lumières ne nous en fera jamais découvrir, est amené à cette conclusion, qui est le dernier mot de la science : *Time Deum, et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo*, car tout se

termine par le jugement de Dieu. C'est sur cette pensée que nous laisse l'Ecclésiaste, le plus sage de tous les hommes, qui a tout connu sous le soleil et qui a vu que tout est vanité.

PREMIÈRE PARTIE

L'ENSEIGNEMENT SOUS LES PATRIARCHES

I

La première école où l'homme fut instruit est l'école de Dieu, et la première leçon qu'il reçut lui fut donnée par la bouche de Dieu. Or, cette première leçon comprenait deux parties : d'abord les droits que le Seigneur lui accordait dans sa bonté, et en second lieu les devoirs qu'il lui imposait dans sa sagesse. L'homme était mis en possession de la terre, mais il devait rester dans l'obéissance de Dieu : « Je t'ai donné tous les arbres du Paradis, et tu pourras manger de leur fruit ; mais tu ne mangeras pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. » Cette leçon fondamentale établit notre vraie situation vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis du monde extérieur. Elle est ainsi la base première de tout enseignement. Dieu a révélé bien d'autres choses à Adam avant sa chute. Mais l'Écriture ne rapporte que ces deux paroles parce qu'elles contiennent en germe toute la science de notre fin.

Malheureusement la seconde leçon de l'homme fut bien différente de la première. Déjà contre Dieu se dressait la révolution ; à côté de l'autorité et de la doctrine légitime veillait déjà l'usurpation et le mensonge. Adam eut la mauvaise fortune de rencontrer dès les premiers jours de ce monde, ce progrès des temps modernes, l'enseignement rationaliste. Le démon, sous la forme d'un serpent, était l'université d'alors. Il séduisit nos premiers parents précisément par le mot qui séduit les hommes du XIXe siècle, la science : « Dieu sait que, du jour où vous mangerez de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. » On

remarquera que telle est justement la parole de séduction du rationalisme : Mangez de mon fruit de mensonge que l'Église vous interdit; elle vous tient dans l'ignorance, le Saint-Esprit est obscurantiste depuis les jours d'Adam. L'autorité de l'Église est humiliante, je vous ferai semblables à elle, qui représente Dieu sur terre, et vous saurez tout par vous-mêmes.

Quand donc l'erreur prétend innover et se croit originale, et quand elle nous invite à être de notre temps, nous pouvons lui répondre que Dieu lui a refusé même la triste gloire d'être nouvelle, car elle est de six mille ans en retard sur le monde chrétien.

Mais Dieu alors, comme aujourd'hui l'Église, revendique aussitôt la justice dans l'enseignement : Adam, où es-tu? Pourquoi as-tu abandonné ton vrai Maître pour te livrer à un autre qui te perd? Voici que je confondrai ta nouvelle sagesse; tu laboureras la terre à la sueur de ton front, cette terre se couvrira de ronces et d'épines qui te déchireront, et au bout de ta science usurpée tu trouveras la mort. Ici encore l'analogie est frappante avec le temps présent. Mais remarquons ce qu'ajoute le Seigneur, parlant au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre, tu ramperas sur ton ventre et te nourriras de terre tous les jours de ta vie. Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; elle t'écrasera la tête, et tu tendras des embûches à son talon, » bassement et vilainement, ne pouvant t'élever plus haut.

Nous ne voulons pas faire d'application outrée. Mais nous devons, pour suivre notre sujet, faire remarquer que le point capital de la leçon réparatrice de Dieu concerne Jésus-Christ et Marie sa mère. Après la chute il ne reste plus d'autre espérance, et le combat entre les deux enseignements se livre encore aujourd'hui sur le même champ de bataille et a pour champions, d'un côté ceux qui défendent Jésus et Marie, c'est-à-dire la vraie sagesse et la vraie science, et de l'autre ceux qui les renient plus ou moins ouvertement. — La vérité que Dieu oppose au mensonge du démon, c'est Jésus-Christ qui

était avant tous les temps. L'erreur est vieille et vieillie. Jésus-Christ est plus ancien que l'erreur; mais sa jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle, et il suffit à tous les temps.

Nous avons voulu nous attacher tout d'abord à ces grandes leçons données par Dieu à l'homme, parce qu'elles doivent être la lumière de tous nos jugements sur cette matière. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seuls enseignements qu'Adam reçut de la bouche de Dieu. Élevé dès sa création à l'état surnaturel, dans toute l'intégrité des dons que Dieu avait départis à son intelligence, il eut certainement de profondes connaissances sur les vérités surnaturelles.

L'enseignement de Dieu le fit pénétrer aussi dans les plus secrets mystères de la création visible faite pour lui.

D'abord Dieu lui enseigna le langage, la première condition de la société. La science du langage peut renfermer en elle seule des connaissances bien plus étendues que celles que nous avons. Car la parole exprime l'homme et le monde. Elle exprime de l'homme ce qu'il y a de plus mystérieux dans son intelligence, la comparaison, l'affirmation, le raisonnement. Elle exprime ce qu'il y a de plus caché et de plus secret dans le monde extérieur, la nature même des choses, leur essence ou leur espèce. Dans l'état actuel de notre intelligence, la parole pénètre dans les êtres plus profondément que notre pensée. Nous ne connaissons pas l'essence intime des êtres, nous ne distinguons les espèces que par des propriétés sensibles; mais le substantif exprime toute l'essence. Nous savons bien par la tradition comment une chose s'appelle; mais nous ignorons pourquoi elle s'appelle ainsi. Nous ignorons le fondement de ce rapport intime qui existe entre l'objet et le signe qui le représente dans le langage. Ce rapport même a été affaibli dans nos langues meurtries depuis Babel par mille révolutions. Nous ne faisons plus que le pressentir, et cependant nous l'affirmons encore quand nous répétons ce proverbe aussi vrai qu'inexplicable : Le mot entraîne la chose.

Adam connaissait-il avant son péché l'essence même des

êtres? C'est là une question difficile. Il est certain cependant que s'il ne connaissait pas l'essence totale, il l'entrevoyait de plus près que nous. Ceci nous est démontré par ce fait que Dieu le prend pour son collaborateur dans la formation du langage. « Quand le Seigneur Dieu, dit la Genèse, eut formé de la terre tous les animaux qui la couvrent et tous les oiseaux du ciel, il les amena à Adam, afin qu'il vît comment il les appellerait, car le nom qu'Adam donna à toute âme vivante est son propre nom. Et Adam appela par leurs noms tous les êtres vivants, et tous les oiseaux du ciel, et toutes les bêtes de la terre (1). » — Ces expressions : *Ut videret quid vocaret ea*, *ipsum est nomen ejus*, *nominibus suis*, peuvent s'entendre dans le sens du nom qui leur convenait ; ainsi ce nom n'était pas arbitraire, mais conforme à leur nature, et par suite Adam dut connaître cette nature (2). Les patriarches semblent avoir obtenu de Dieu dans une certaine mesure ce don de nommer que possédait Adam ; mais seulement à l'égard de leurs enfants. Quand il leur naît un fils, ils lui donnent tel nom pour un motif, *quia*, et ce motif est tiré non pas, comme il arrive encore chez nous, d'un souvenir de famille, mais du caractère ou de la destinée de l'enfant, et marque une science supérieure. On peut voir à ce sujet dans la Bible les noms des premiers patriarches, ceux d'Ésaü et de Jacob, et les noms des douze fils de ce dernier.

Si ces réflexions sur les noms paraissent hasardées à quelqu'un, nous n'oserions pas les soutenir à outrance ; mais on

(1) *Gen.* II, 19-20. — *Formatis igitur Dominus Deus de humo cunctis animantibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea : omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus. Appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestiæ terræ.*

(2) C'est la pensée de Sylvius dans son commentaire sur ce texte. *Adduxit ea ad Adam : Hujus adductionis prima eaque potissima causa fuit ut Adam, naturas et proprietates animalium considerando, imponeret eis nomina, ipsorum naturis et proprietatibus congrua ; hoc enim est quod in textu sequitur : Ut videret quid vocaret ea.* — Il est à remarquer cependant qu'Adam ne nomme que les animaux. Il n'est pas dit qu'il ait nommé les plantes et les minéraux. Ce n'est pas une preuve qu'il les connût moins. L'Écriture parle seulement des animaux parce que Dieu voulait montrer à Adam que lui seul n'avait pas une aide de sa nature, et lui faire désirer une épouse pour la lui rendre plus précieuse. C'est ce qui est marqué par ces mots : *Adæ verò non inveniebatur adjutorium simile sibi.*

pourrait ajouter bien d'autres raisons, et il y a là un mystère qui a préoccupé de grands esprits (1). Quoiqu'il en soit, il est très-certain qu'Adam connaissait beaucoup mieux que nous les choses mêmes que nous connaissons ; car son intelligence possédait la plénitude de l'image divine imprimée en elle, et son harmonie avec l'intelligence du Verbe n'avait pas encore été troublée. Il voyait les êtres avec un regard pur et une lumière d'origine surnaturelle, tandis que nous les voyons avec des yeux malades et obscurcis par le péché.

Aussi chaque créature lui rappelait vivement le souvenir du Créateur, il distinguait avec sûreté les vestiges de Dieu imprimés sur tous les êtres, et ces reflets dans le temps des choses éternelles, dont parle saint Thomas. La création était pour lui un enseignement continuel, et il pouvait chanter mieux encore que David : *Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. — Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus.*

II.

Cette sublime science issue de l'enseignement primitif périt bientôt, et l'homme dut reconstruire l'édifice écroulé. Mais pour ce travail, il lui restait de beaux débris de science, et une intelligence bien plus vigoureuse que la nôtre. A quoi est-il arrivé par ces moyens? Nous le demanderons à l'Écriture sainte et aux traditions des peuples.

Il est certain que, au point de vue religieux, l'homme pénitent vécut de la grande promesse du Rédempteur faite à Adam le jour même de sa chute. L'Écriture nous apprend que la Sa-

(1) Nous indiquons quelques-unes de ces raisons : 1° La recherche de l'onomatopée dans la formation des mots, et de l'harmonie imitative dans les phrases; 2° les mots composés; 3° la fixation du sens précis des mots. Autant de protestations de la langue contre la signification arbitraire des mots. — Passant à un autre ordre d'idées nous voyons Dieu choisir lui-même les noms de ses privilégiés, le nom de Jean, et le Nom adorable de Jésus. On peut même donner en preuve les honneurs rendus par l'Eglise aux saints Noms de Jésus et de Marie. Pourquoi ces honneurs si le nom est purement arbitraire? Il y aurait un traité à faire sur ce sujet. — On peut voir là dessus de Maistre, *Principe générateur* n° 51 et suiv. « Il faut que le mot germe, dit-il, sans quoi il est faux. »

gesse retira notre premier père de son péché, et lui donna la puissance de contenir en lui tout le genre humain (1). Il renferma non-seulement les générations mortelles, mais encore toutes les connaissances de ces premiers temps, et il fut le maître le plus autorisé, sauf toutefois Jésus-Christ. Il transmit à ses fils le souvenir des œuvres primitives de Dieu, et de la déchéance originelle, les lois de châtiment imposées à toute sa race, et l'espérance d'un Sauveur. Ce grand docteur, qui n'eut d'autre maître que Dieu, maintint la vérité dans sa race, et sa pénitence fut elle-même une grande leçon pour ses fils. Il vécut jusqu'aux jours de Lamech, père de Noé, son neuvième descendant.

Pour conserver à sa postérité la connaissance de la religion, on pense qu'il composa des cantiques où étaient racontés les principaux faits et les enseignements divins. Les enfants les apprenaient par cœur, et ils ont pu facilement arriver à la connaissance de Moïse. Il introduisit aussi l'usage des généalogies par les aînés que nous retrouvons si souvent dans la Bible et qui sont la première ébauche de l'histoire. De temps en temps un mot interrompt l'énumération pour rappeler sommairement un fait saillant dans une vie ; et c'est toujours par un trait court, saisissant, facile à retenir. Ainsi, en parlant d'Énos, la Genèse dit : *Iste cœpit invocare nomen Domini.* Au nom d'Énoch, elle ajoute : *Et non apparuit*, *quia tulit eum Deus* (2).

Nous pouvons déjà trouver dans ces généalogies la trace de la tradition qui fut la loi de la société patriarcale. L'aîné de la famille succède à l'autorité de son père, il est le véritable roi, ou plutôt le représentant ici-bas de l'autorité royale que Dieu s'était réservée pour lui seul. La royauté suivant la paternité, telle fut la première constitution du genre humain. La conservation et la transmission de la vérité était aussi un attribut de cette royauté.

Au reste plusieurs faits nous montrent que Dieu lui-même parlait souvent aux hommes avant le déluge, comme il le fit

(1 *Sap.* x, 1.
(2 V. *Genes.* IV, 26 et v, 24.

longtemps dans son peuple. Ainsi quand Caïn est consumé de jalousie contre Abel son frère, que le Seigneur favorise plus que lui, Dieu lui rappelle le grand principe fondamental de toute morale, le principe de la liberté de notre arbitre, par laquelle nous faisons nous-mêmes la bonté ou la malice de nos actes, et qui est la cause du mérite et du démérite : « Pourquoi te mettre en colère? Pourquoi ces traits altérés ! Si tu fais le bien, n'en auras-tu pas la récompense? Et si tu fais le mal ne seras-tu pas poursuivi par ton péché? Ton appétit sera en ton pouvoir, et tu domineras sur lui (1). »

Telles étaient les leçons que les pères transmettaient à leurs enfants ; elles comprenaient les bases du dogme, de la morale privée et des lois sociales.

Il se fait plus tard une division parmi les enfants d'Adam. Les fils de Seth, appelés les enfants de Dieu, paraissent ne s'être occupés pendant longtemps que des choses célestes, contents d'une vie simple et frugale dans le lieu de leur pèlerinage.

Ils marchèrent avec Dieu comme Enoch. Des traditions que nous rapporterons tout-à-l'heure, nous font entendre qu'ils cultivèrent les sciences avec beaucoup de soin, et qu'ils acquirent de profondes connaissances sur le monde et la nature. Mais leur science bien dirigée les portait à Dieu par la contemplation des vestiges du Verbe dans la création, et tout l'enseignement que les pères donnaient auprès de leur foyer se tournait en leçons de piété et de sagesse surnaturelle.

Cela dura jusqu'au jour où les fils de Seth se mêlèrent aux enfants de Caïn, et subirent leur fatale influence. Et cet essai antédiluvien de conciliation et de libéralisme fut la ruine du genre humain.

L'Écriture nous montre Caïn et ses descendants courbés vers la matière, occupés à l'exploiter, et plongés dans toutes les préoccupations d'une civilisation raffinée.

Caïn le premier fonda une ville qu'il appela du nom de son fils Enoch (un autre que celui qui fut enlevé). Et saint Augus-

(1) *Gen.* IV, 6, 7.

tin croit qu'il fonda aussi un empire et l'agrandit par les armes, ce qui était un attentat contre la royauté de Dieu. Jubal, un de ses descendants, inventa la cithare et les instruments de musique. Un autre, Tubalcaïn, commença à forger le fer et l'airain (1). Ainsi le fratricide maudit du ciel se tournait vers la terre, et ne transmettait à sa famille que des enseignements dont Dieu était absent. Il est le premier de ces hommes pervers qui oublient le Seigneur, outragent sa loi et persécutent ses serviteurs, car ceux-là, dit le Sauveur, s'égarent dans la voie de Caïn. *In viam Caïn abierunt.*

Cet enseignement sans Dieu forma les *fils des hommes*, ces géants dont les crimes attirèrent le déluge. Il ne paraît pas toutefois qu'ils se soient livrés à l'idolâtrie. Leurs crimes furent la tyrannie et la luxure; servitude des corps et servitude des âmes, tel est le partage de ceux qui abandonnent comme Caïn la liberté de Dieu pour en chercher une autre.

III

Nous avons tenu à exposer d'abord sur l'enseignement des premiers hommes ce qu'on peut déduire des paroles de l'Écriture sainte. Il existe en outre sur ce sujet des traditions orientales acceptées par plusieurs Pères de l'Église, et sur lesquelles nous pouvons fonder des conjectures assez sérieuses. Nous les rapportons ici d'après le précieux ouvrage de M. l'abbé Gainet: *La Bible sans la Bible.*

Toutes les traditions orientales s'accordent à attribuer aux premiers patriarches une connaissance très-profonde dans les sciences naturelles. Adam le premier les aurait enseignées à son fils Seth. Celui-ci succéda à son père, et son enseignement fut continué par son fils Enos, puis par Enoch, septième patriarche après Adam.

Voici un curieux témoignage de l'historien Josèphe : « Je serais trop long si je voulais parler de tous les enfants d'Adam, et je me contenterai de dire quelque chose de l'un d'eux,

(1) *Gen.* IV, 17, 21 et 22.

nommé Seth. Il fut élevé auprès de son père, et se porta avec affection à la vertu. Il laissa des enfants semblables à lui qui demeurèrent dans le pays, où ils vécurent très-heureusement et en parfaite union. On doit à leur esprit et à leur travail la science des choses célestes et de leurs ornements; et parce qu'ils avaient appris d'Adam que le monde périrait par l'eau et par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette science ne se perdît avant que les hommes n'en fussent instruits, les porta à élever deux colonnes, l'une de brique, l'autre de pierre, sur lesquelles ils gravèrent les connaissances qu'ils avaient acquises, afin que, s'il arrivait qu'un déluge ruinât la colonne de brique, celle de pierre demeurât pour conserver à la postérité la mémoire de ce qu'ils avaient écrit. Leur prévoyance réussit; et on assure que cette colonne de pierre se voit encore aujourd'hui dans la terre sériadique (1). »

Il est à remarquer que ces traditions font remonter l'invention de l'écriture presque à l'origine du monde. Ammien Marcellin parle en ces termes de cette écriture primitive :

« On appelle *syringes* certains réduits souterrains tortueux, que les hommes chargés de conserver les rites sacrés, sachant que le déluge devait arriver, et redoutant la perte des anciennes cérémonies, firent creuser en divers lieux avec de grands travaux. Sur les parois des rochers qu'ils avaient taillés, ils gravèrent différentes espèces d'oiseaux et de bêtes féroces, et une semblable quantité d'autres animaux que l'on appelle lettres hiéroglyphiques, lettres totalement inconnues aux Latins (2). »

Saint Epiphane parle de sept livres que les hérétiques de son temps attribuaient à Seth, et dont ils paraissaient avoir puisé le fond dans les écrivains orientaux. — Enos, dit la *Genèse*, commença à invoquer le nom de Dieu : *Iste cœpit invocare nomen Domini* (3). Cette expression ne peut s'entendre à la lettre, car on avait invoqué le nom du Seigneur avant Enos. Aussi R. Onkelos assure qu'il s'agit du nom de Dieu figuré par

(1) *Antiq. Jud.*, l. I, c. II.
(2) *Hist.*, liv. XXII, c. XXXIX.
(3) *Gen.*, IV, 26.

quatre lettres, le *tetragrammaton;* en sorte qu'Enos aurait le premier enseigné aux hommes à écrire et à lire le nom de Dieu. Nous verrions donc là l'origine d'une écriture différente des hiéroglyphes. Cependant les commentateurs les plus sérieux entendent par ce texte qu'Enos enseigna des rites et des cérémonies destinés à donner plus d'éclat au culte divin (1).

Il existait encore au temps de Jésus-Christ un livre attribué à Enoch. Saint Jude en cite dans son épître une prophétie relative à la fin du monde. Après avoir annoncé les vices, la vanité et la stérilité des derniers coupables, saint Jude ajoute : « Enoch, le septième descendant d'Adam, a prophétisé sur eux, disant : Voici que le Seigneur vient avec des milliers de ses Saints, pour exercer son jugement contre tous, et pour convaincre tous les impies de toutes leurs œuvres d'iniquité, par lesquelles ils ont agi avec impiété, et de tous les durs outrages que les pécheurs impies ont proférés contre Dieu (2). » Mais ce livre d'Enoch fut sans doute corrompu de bonne heure, car ni la Synagogue ni l'Église ne l'ont mis dans leur canon.

Les mêmes traditions nous montrent à côté de cet enseignement bon et légitime un autre enseignement pervers introduit par la race de Caïn qui corrompit les sciences naturelles. Ces impies composèrent des livres qui traitaient des superstitions et des actes sacriléges. Cham, fils de Noé, ayant été initié à ces sciences coupables, et sachant qu'il ne pourrait sauver dans l'Arche les livres qui les contenaient, grava ces sciences scélérates et ces inventions profanes sur des lames de métal et des pierres très-dures qui ne pourraient être détruites par les eaux. Après le déluge, les ayant découvertes aux lieux où il les avait cachées, il transmit ainsi aux hommes les sciences de sacriléges et de forfaits perpétuels (3).

(1) *Sylvius, Comm. in Gen.* Peut-être aussi forma-t-il des sociétés d'hommes appliqués à honorer Dieu et à le prier, comme les ordres monastiques. *Cornel. a. Lap.*

(2) *Judæ.* V, 14-15.

(3) D'après Cassien.—Bérose, le célèbre historien chaldéen, parle à peu près de même. — Il y a une ressemblance frappante entre ces Caïnites de la légende et les

Le Syncelle rapporte que Manéthon emprunta son histoire aux stèles ou colonnes placées dans la terre sériatique, sur lesquelles Thot l'avait écrite en caractères hiéroglyphiques. Après le déluge, Agathodémon traduisit en grec ces anciennes écritures, et les déposa dans les temples.

Ce Thot est, croit-on, le même que le Theuth à qui Platon attribue l'invention de l'écriture. Ce curieux passage de Platon mérite d'être placé ici, parce qu'il laisserait entendre que l'introduction de l'écriture dans le monde a trouvé des contradicteurs dont les raisons n'étaient nullement méprisables. Il renferme d'ailleurs d'excellents conseils sur l'usage de la mémoire (1) :

« Le dieu Theuth fut le premier inventeur des nombres et du calcul, de la géométrie et de l'astronomie, des échecs et des dés, et enfin de l'écriture. Toute l'Égypte était alors gouvernée par le roi Thamos, qui résidait dans une grande ville du pays supérieur, appelée par les Grecs Thèbes en Égypte, où l'on adore le dieu Ammon. Theuth alla le trouver pour lui montrer toutes ses inventions, et l'engagea à les faire connaître aux Égyptiens. Le roi l'interrogea sur l'utilité que chaque chose pouvait procurer. Quand il vint à l'écriture : Cette science, ô roi, dit Theuth, donnera aux Égyptiens plus de sagesse et plus de mémoire, car c'est un remède contre l'ignorance et contre l'oubli. Thamos répondit : O Theuth, artiste ingénieux, parmi les hommes les uns savent produire des œuvres d'art, les autres savent juger de leur valeur. Mais toi, père de l'écriture, tu vas produire un effet contraire à celui que

hommes des derniers temps dont parle saint Jude. Le caractère qui les distingue c'est la haine et l'esprit de division. Ils se séparent de Dieu et de son Eglise : *Qui segregant semetipsos* (*Jud.* XIX). — Nous conseillons à l'Université de prendre pour patrons antédiluviens : Satan, Caïn, Cham.

(1) Il ne faut pas s'effrayer de ce que Platon place le fait qu'il raconte en Égypte. C'est en Egypte qu'il l'avait appris, et on sait que les Égyptiens revendiquaient pour leurs princes particuliers tous les grands hommes qu'ils connaissaient. L'anachronisme de Platon ne prouve donc pas que son histoire ne soit pas antédiluvienne. D'autant que le roi Thamos dont il parle ne se trouve dans aucune des listes des rois d'Egypte rapportées par Guérin du Rocher (*Hist. vérit. des temps fabuleux*), listes qui commencent à Ménès qui n'est autre que Noé. — Ce n'est pas à dire que nous voulions garantir l'invention de l'écriture avant le déluge.

ta bienveillance attend. L'écriture introduira l'oubli dans l'intelligence des jeunes gens, en faisant négliger la mémoire; car mettant leur confiance au dehors dans ces figures extérieures de l'écriture, ils ne recueilleront plus leurs souvenirs en eux-mêmes. Ton remède ne rendra pas la mémoire, mais un moyen de se ressouvenir. Tu donneras à tes disciples l'apparence, et non la réalité de la sagesse. Lisant beaucoup sans apprendre, ils paraîtront instruits d'une quantité de choses et ne sauront presque rien : Hommes insupportables qui n'auront qu'un semblant de sagesse au lieu de sagesse. »

Socrate, que Platon fait ici parler, approuve l'avis de Thamos, et le commente en ces termes : « Celui qui penserait enseigner ou apprendre un art dans les livres, comme si l'écriture avait quelque chose d'assuré, serait le plus fou des hommes; car il ne faut pas croire que l'écriture puisse avoir d'autre but que de rappeler à ceux qui les savent les choses qui sont écrites. Il y a une ressemblance remarquable entre l'écriture et la peinture. Les productions de celle-ci se présentent comme si elles étaient vivantes. Mais interrogez-les, elles gardent un silence plein de dignité. Ainsi font les livres, Ils ont l'air de parler comme des personnes qui pensent, mais si vous leur demandez ce qu'ils ont voulu dire, ils vous répètent la même chose (1). »

Nous voyons dans ces diverses traditions, acceptées par un grand nombre de Pères, qu'on a toujours attribué une science très-haute aux hommes antédiluviens et aussi par conséquent un enseignement très-développé. Pour se convaincre au reste de la vérité de cette opinion universelle, il suffit, à défaut de monuments positifs, de faire attention à la grande expérience que devaient acquérir les premiers hommes durant une vie de plus de neuf cents ans. Une pareille longévité suppose une puissance de tempérament hors de toute comparaison avec ce que nous voyons aujourd'hui. Et nous pouvons affirmer que la force de leur intelligence était en proportion. Et les plus grands

(1) *Phèdre*, c. LIX.

génies des temps modernes sont des nains devant le génie des patriarches, comme les plus robustes devant leur force.

Cette civilisation, d'ailleurs, que nous sommes tentés de regarder comme toute primitive, a eu plus de seize siècles pour se développer, le déluge étant arrivé, d'après la chronologie de la *Vulgate*, l'an du monde 1656. Dans un si grand espace de temps et avec de tels hommes, la science a dû arriver à un degré dont jamais plus elle n'approchera.

Des traditions orientales rapportées plus haut, font remonter l'invention de l'écriture, au moins hiéroglyphique, avant le déluge. Si la chose était prouvée, elle ne serait pas étonnante. Nous signalerons plus loin d'autres traditions qui supposent la même chose. Cependant la critique n'accorde pas grand crédit à ces légendes. Nous reviendrons sur ce sujet à propos de Moïse, en nous appuyant sur la savante dissertation de M. d'Anselme dans son ouvrage : *Le Monde païen ou de la Mythologie universelle*. Pour le moment, il suffit de constater que ces traditions prouvent, contre l'école du progrès, la haute opinion que les peuples ont eue de la science antique.

Il y a sur ce sujet une pensée remarquable de de Maistre. La grandeur de l'intelligence rend l'homme capable de plus grands crimes, et comme le châtiment est proportionné au crime, les hommes d'avant le déluge avaient donc commis des forfaits que nous ne pouvons même plus concevoir, pour s'attirer un tel châtiment. Par suite, leur intelligence qui a formé le dessein de ces prévarications dépassait la nôtre sans mesure.

Il résulte de là, que la diminution de l'intelligence après le déluge a été un châtiment mêlé de miséricorde. Et encore les premières générations post-diluviennes ont-elles eu une science extraordinaire pour être capables de mériter l'état sauvage, que de Maistre nous représente aussi comme le châtiment d'un crime, tel que nous ne pourrions plus en commettre.

Cette science antique avait pour principal caractère, ce qui est le propre du génie, l'intuition : « Autant qu'il nous est pos-

sible d'apercevoir la science des temps primitifs à une si énorme distance, on la voit libre et isolée, volant plus qu'elle ne marche, et présentant dans sa personne quelque chose d'aérien et de surnaturel.... Quoiqu'elle n'ait jamais rien demandé à personne, il n'en est pas moins prouvé qu'elle a possédé les plus rares connaissances; c'est une grande preuve, si vous y songez bien, que la science antique avait été dispensée du travail imposé à la nôtre, et que tous les calculs que nous établissons sur l'expérience moderne, sont ce qu'il est possible d'imaginer de plus faux [1] »

En étendant cette pensée, nous oserions, quoique avec une juste défiance, proposer ce problème aux méditations des philosophes : Il semble que le niveau de la science humaine baisse à mesure que l'humanité avance en âge. Cette science se relève à certaines époques, mais toujours elle remonte moins haut qu'auparavant; c'est comme une chaîne de montagnes dont les sommets sont de moins en moins élevés, à mesure qu'ils s'éloignent du premier. Cette supposition paraîtra certainement étrange à beaucoup d'hommes du XIX[e] siècle ; mais il faut considérer non pas une branche isolée des connaissances humaines, la physique et la chimie par exemple, mais bien tout l'ensemble. — D'autre part, à mesure que la science humaine diminue, la science divine éclate davantage par des révélations successives jusqu'à Jésus-Christ, et ensuite par la définition des dogmes. Et la science divine est comme un fleuve qui s'élargit à mesure qu'elle s'éloigne de sa source; au moyen même des barrages que l'erreur lui oppose. Ce fleuve aura sa plus grande largeur quand il entrera dans l'océan de l'éternité, et alors toute la science humaine sera entièrement confondue et convaincue de néant.

(*A suivre.*)

Géry DELALLEAU,
des Augustins de l'Assomption.

(1) DE MAISTRE. *Soirées,* 2[e] conf. parallèle de la science antique et de la science moderne. — Portrait du sauvage et du barbare.

LES POÈTES DE L'ÉGLISE D'ORIENT AVANT PHOTIUS.

SECONDE CONFÉRENCE.

La Poésie évangélique.

MESSIEURS,

Nous avons vu dans notre première Conférence, que Clément d'Alexandrie n'hésitait pas à faire de Jésus-Christ le premier ou plutôt le seul poète de l'Incarnation. La poésie étant précisément l'expression de la beauté divine, cette expression n'est réalisée d'une manière adéquate que par le Verbe de Dieu, qui est *la splendeur du Père et l'image de sa substance*. Le Verbe a apporté cette poésie à la terre, et comme il s'est incarné lui-même, il a donné aussi pour vêtement à cette poésie la parole humaine.

Si nous voulions être complets, Messieurs, il nous faudrait recueillir dans l'Évangile tous les mots tombés de cette bouche divine. Dans chacun, nous trouverions une révélation, non-seulement de la vérité dogmatique, mais encore de la beauté

Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans notre première conférence; nous tenons à signaler les plus graves : 1° à la page 319, ligne 22, au lieu de : *Devant cette insuffisance grecque*, lisez : *Devant cette insuffisance de la poésie grecque*. 2° A la page 322, ligne 12, au lieu de : *le sens qu'ils représentent*, lisez : *le son qu'ils représentent*. 3° A la page 323, ligne 7, au lieu de : *même dans les chants d'Orient*, lisez : *même dans les chants Doriens*. 4° A la même page aux lignes 12, 13 et 14, au lieu de : *toi qui d'Apollon et des Muses, couronnes de violettes le commun trésor*, lisez : *toi, d'Apollon et des Muses couronnées de violettes, le commun trésor !*

souveraine et éternelle. Déjà dans le passé, dit le grand Evêque de Tulle (1), « le Verbe était apparu sensible dans Isaïe, « dans Jérémie, dans Ezéchiel, dans la poésie de David, dans « Salomon. Il est là, le Verbe, manifesté aux regards : voyez-« le, doux, caressant, guérissant les malades, ressuscitant les « morts, n'éteignant pas de colère la mèche qui fume encore, « pardonnant à ses bourreaux, percé par les clous et l'épine, « sillonné par le fer. Il y est, le Verbe ; cela nous explique les « gênes qu'endure la phrase des prophètes, les hardiesses qui « l'emportent, les élans qui brisent sa syntaxe et foulent ses « règles. .., la parole est impuissante a retenir dans ses for-« mules finies la grandeur du Verbe qu'elle recèle. » Mais les révélations de la loi judaïque n'étaient que l'ombre de la vérité, l'humanité de Jésus-Christ en fut ensuite l'image vivante, et comme disent les Pères, *l'ombre est moins diaphane que l'image* (2) ; l'ancienne Loi n'est qu'une sorte de nuit ou le ciel verse seulement quelque lumière : l'humanité du Christ est une atmosphère transparente où tous les rayons divins se brisent et s'adoucissent sans disparaître. Lors donc que le Fils de Dieu vint dans la chair, converser avec les hommes, sa voix, sans doute, retenait encore voilées les magnificences du Verbe, mais on sentait pourtant que c'était lui-même, lui *qui avait les paroles de la vie éternelle*, lui qui enflammait les cœurs de ses disciples au seul son de sa voix.

« Le Verbe est, par sa nature, dit encore Mgr Berteaud (3), « un instrument saint, exprimant dans des notes célestes l'in-« finie sagesse Quand il prit la nature humaine, il n'éteignait « pas son génie mélodieux, il se munissait d'une lyre ; il allait « déclarer magnifiquement à l'univers sa science de l'harmo-« nie. Orphée et ses cantiques ne sont qu'une fable. Jésus est « l'hymne vivant, le chant plénier de la douceur et de la vérité. « Le tronc de la forêt, la pierre humide des rocs, le violent

(1) *Œuvres* de Mgr Berteaud. Lettre pastorale pour le Carême de 1848, sur *le Verbe incarné*. tom. I, pag. 61.
(2) *Ibid*, pag. 76.
(3) Lettre pastorale sur *l'Église*, tom. II, page 10.

« animal, l'entendent et se transforment : c'est-à-dire qu'il n'y « a ni orgueil, ni ignorance, ni mœurs viciées qui ne soient « subjugués par la voix du Christ. Cette voix est plus harmo- « nieuse que celle qui retentit dans le chaos ; elle remplit de « ses tons suaves les profondeurs de l'Église. Destinée à pro- « duire l'ordre divin de la gloire, elle en contient tous les ger- « mes ; obligée de descendre dans la nuit et la confusion hu- « maines, elle a les énergies et les lumières propres à trans- « figurer et à ordonner tout cela. L'hymne du Christ enfante « la grâce et la gloire. »

Messieurs, les paroles de Jésus-Christ vous sont trop connues, ou plutôt notre humble littérature est trop soumise aux commentaires autorisés de la théologie, pour que j'ose me permettre d'interpréter auprès de vous ces paroles divines. Je tiens seulement à établir que Jésus-Christ n'a pas dédaigné la poésie comme étant la voix de la prière, et qu'il l'a rendue immortelle en l'associant au culte de l'Église.

Ne croyez-vous pas, Messieurs, d'après les explications données dans notre première Conférence, que le caractère essentiel de la poésie chrétienne est déjà plus ou moins une prière? Et Jésus-Christ qui a ouvert à la prière les horizons de la toute puissance divine, qui a donné à nos âmes des ailes comme celles des archanges, qui a réalisé cette parole du Prophète : *la louange de Jéhovah a retenti dans l'assemblée des saints* ; Notre-Seigneur n'a-t-il pas uni pour jamais la poésie et la prière en leur donnant à toutes deux son temple pour séjour et l'Esprit-Saint pour inspirateur? C'est donc particulièrement sous la forme de la prière que le nouveau cantique de l'Incarnation a été révélé au monde.

Messieurs, ce sont les paroles même de l'Évangéliste que je voudrais répéter devant vous dans le texte original ; mais si cette liberté ne m'est pas permise, vous accepterez du moins la courte paraphrase littéraire que j'emprunte aux Pères de l'Église grecque, à Origène, à saint Jean Chrysostome, à saint Cyrille d'Alexandrie.

I.

La première prière de Jésus-Christ fut prononcée en quelque sorte sur les confins de la terre et du ciel. A l'heure où Marie, après avoir tenu en balance les décrets éternels, prononçait le mot de l'obéissance : *Qu'il me soit fait selon votre parole*, le Verbe de Dieu, s'incarnant tout à coup dans ce sein virginal, disait à son Père : (1)

Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation; mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez point agréé les holocaustes pour le péché; alors j'ai dit : O Dieu, me voici pour accomplir votre volonté.

Quelle simple et divine parole à ce moment unique dans le cours du temps! Ne voyez-vous pas, au son de la voix de Jésus-Christ, toutes les générations du passé et de l'avenir qui se lèvent du fond de leur tombe, ou qui s'agitent sur les frontières de la vie pour reconnaître le Dieu du salut? Désormais les sacrifices sont abolis, les ténèbres ont disparu, l'aurore s'est levée sur le monde, et il n'y aura plus de soir, car le Verbe de Dieu est venu avec force et puissance pour accomplir la volonté du Père. Qu'on ne dise pas qu'il n'y a nulle poésie dans ces grandes choses, car saint Jean (2) nous avertit lui-même que le Verbe incarné *est plein non-seulement de vérité, mais encore de grâce*, et le prophète (3) qui entrevoyait de loin son avénement, admire comme *la grâce et la beauté reposent sur ses lèvres, parce qu'il a reçu de Dieu une bénédiction éternelle* (4).

Lorsqu'il envoie ses disciples deux à deux pour convertir le monde, il tressaille de joie dans le Saint-Esprit, et s'adresse à son Père (5) : « *Je vous loue, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, mon*

(1) *Heb.* x, 8-9.
(2) *Joan.* I, 14.
(3) *Ps.* XLIV, 3.
(4) Nous avons traduit *propterea* comme s'il y avait *eo quod*. C'est le sens que Bellarmin déclare préférable.
(5) *Luc.* x, 21.

Père, ainsi soit-il, parce que vous l'avez ainsi voulu. » Allez donc, messagers de la bonne nouvelle; allez, pauvres Galiléens, votre ignorance fait votre sagesse ; Dieu vous envoie à la conquête de l'Orient et de l'Occident. La Grèce ouvrira devant vous ses écoles; Athènes, son Aréopage; l'Égypte vous donnera pour demeure triomphale la cité d'Alexandre, et Rome, elle-même, frappée par la pierre descendue de la montagne, verra se briser cette idole de la Victoire qu'elle croyait éternelle. Vous n'êtes armés que de la force du martyre, mais votre impuissance même, dit saint Jean Chrysostome (1), a inspiré à Jésus-Christ un amour de prédilection. Il vous a révélé ces mystères cachés à l'orgueil des Sages, et il fera parler la grande voix des prodiges pour soutenir votre invincible faiblesse.

Plus tard, lorsque Lazare va sortir du tombeau (2), Jésus-Christ pleure sur le seuil. L'Évangéliste, dit saint Cyrille (3), s'étonne de voir pleurer l'Être impassible qui ne connaît point les larmes. C'était l'infirmité de l'homme, qui se faisait jour sur le théâtre même de la toute-puissance de Dieu. il pleurait sur la corruption de notre nature créée à son image, et ce sont ces larmes divines qui nous arrachent à nous aussi des pleurs. Cependant Jésus-Christ frémit en lui-même, et levant les yeux au ciel, il dit : « *Mon Père, je vous rends grâces de m'avoir écouté. Pour moi, je savais que vous m'écoutez toujours, mais je parle ainsi à cause de ce peuple, afin qu'il croie que vous m'avez envoyé. Puis il cria d'une voix forte : Lazare, viens dehors.* » La mort, dit Bossuet, n'a jamais été traitée de cette façon impérieuse. Il fallait, pour commander ainsi, la voix du Verbe créateur, qui est la résurrection et la vie. *Lazare, viens dehors* : Il nomme Lazare, dit saint Augustin (4), pour ne pas forcer tous les morts à sortir de la tombe. *Lazare, viens dehors* : après avoir employé le ton de la prière à l'égard de son

(1) *Chrys.* Hom. in Matth. XXIII. *Patr. Migne,* tom. LVII, pag. 429.
(2) *Joan.* XI, 35.
(3) *Cyr. Alex.* Comment. in Joann. Lib. VII. *Patr. Migne,* tom. LXXIV, pag. 56.
(4) *Aug.* de Verb. Dom. serm. LII : « *Ideo dicit nomen, ne omnes mortui cogerentur exire.* »

Père, dit saint Jean Chrysostome (1), il fait retentir la voix de sa puissance dans les profondeurs de la mort. *Lazare, viens dehors :* cet ordre solennel, dit Théophylacte (2), est l'annonce de ces éclats de la trompette qui sonnera au dernier jour du monde le réveil de l'humanité. « *Et au même instant, celui qui était mort sortit du monument, les pieds et les mains liés de bandelettes, le sourire sur le visage, et Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller.* » Messieurs. je ne crois pas qu'Homère puisse approcher de ce sublime. L'épopée chrétienne est là tout entière. Dieu s'y révèle à la fois dans les plus éclatants prodiges de sa puissance et dans les plus suaves acquiescements de sa tendresse.

Aux approches de la mort, se voyant entouré de tous côtés par les complots de la Synagogue, par la trahison et les infidélités de ses disciples, par les défaillances de sa nature humaine, Jésus-Christ nous déclare (3) que son âme est troublée : « *Dirai-je : ô mon Père, délivrez-moi de cette heure? Mais c'est pour cette heure que je suis venu... Mon Père, glorifiez votre nom!* » Il y eut sans doute entre ces paroles un assez long silence. Son âme flottait comme incertaine entre les terreurs de l'agonie et les charmes de ce sanglant baptême qui sollicitait son cœur. Mais l'amour et la gloire de Dieu l'emportent : *Mon Père, glorifiez votre nom.* Et une voix s'entendit du ciel qui disait : « *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore; et le peuple qui était présent disait : c'est le tonnerre qui a retenti, et d'autres, c'est un ange qui lui a parlé.* » Peut-on imaginer, Messieurs, une scène plus grandiose? Un peuple qui hésite entre le déicide et l'adoration, Dieu le Fils acceptant toutes les angoisses de la mort pour la rançon de l'humanité et les cieux qui s'entrouvrent sur sa tête avec la majesté de la foudre pour promettre à la croix un suprême triomphe. Et il reprit : « *Ce n'est pas pour moi, c'est pour vous que cette voix s'est fait entendre.* »

(1) *Chrys.* in Joan. Hom. LXIV al. LXIII, tom. LIX. pag. 357.
(2) *Theophyl.* cité par saint Thomas. *Cat. Aur. ad hunc locum.*
(3) *Joann.*, XII, 27-28.

Après la dernière Cène, Messieurs, le saint Évangile est plus explicite encore. Il nous fait entendre que la prière d'actions de grâces de Jésus-Christ et de ses Apôtres fut un véritable chant comme le cantique de Moïse et les psaumes de David. *Après avoir dit l'hymne*, écrit saint Matthieu, *ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers*. « Arrêtons-nous un moment, avec Bossuet (1), sur cet hymne divin, par lequel Jésus et ses Apôtres finirent le saint mystère. Que pouvaient chanter ceux qui étaient rassasiés de Jésus-Christ et enivrés du vin de son calice, sinon celui-là même dont ils étaient pleins? »

La Providence, dit une sage Théodicée, est le prolongement et la permanence de la création. De même l'Eucharistie, Messieurs, n'est que l'incarnation continuée à travers les siècles et à travers l'espace. Les deux mystères du Dieu fait homme et du Dieu de l'autel ne peuvent avoir et n'ont eu réellement qu'une expression identique et une même poésie. M[gr] Landriot (2) a remarqué que les Pères de l'Eglise grecque employaient les mêmes termes pour nous faire comprendre l'union sacramentelle de nos âmes avec le Christ et l'union hypostatique de la divinité et de l'humanité dans la personne du Verbe. Ce n'est pas là le panthéisme, Messieurs; l'Eucharistie n'ôte point à l'homme sa personnalité, et pourtant elle le consomme dans l'unité du Fils de Dieu.

Permettez-moi ici une observation critique : on a parlé souvent avec éloge de la poésie de certains hymnes des *Vedas* de l'Inde, et on a attribué le charme de ces poèmes au panthéisme qui les inspire :

Le monde entier existe par toi, ô Agni; le flot suave de tes splendeurs coule au vase des libations, dans le cœur de l'homme, dans toute la vie, dans les eaux comme dans le foyer (3)...

Quand je pense que cet être lumineux est dans mon cœur, les oreilles me tintent, mon œil se trouble, mon âme s'égare en son incertitude. Que dois-je dire? Que puis-je penser (4)?

(1) Méditations sur l'Évangile.
(2) *L'Eucharistie*, pag. 432.
(3) *Rig-Véda*, trad. Langlois, hymne de *Vâmadéva*, t. II, p. 211.
(4) *Ibid.* Hymne de *Bharadwâja*, t. II, p. 402.

Telle est la note ordinaire de ces chants du panthéisme. J'ose dire, Messieurs, que dans ces évolutions de l'absolu, la poésie disparaît à mes regards et s'évanouit tout entière. Si le poète du panthéisme se complaît quelque temps dans les rêveries mystiques et vaporeuses, il y trouve trop peu d'air pour y faire un long séjour, la poésie n'y respire pas à son aise. La beauté de la nature s'est flétrie elle-même sous le souffle brûlant de cette grande idole de l'*absolu*. La beauté humaine, la beauté morale n'a plus rien de vivant ni de libre, car une loi fatale en gouverne les épanouissements successifs. La beauté divine elle-même s'est confondue dans l'immense chaos de la substance universelle. Dieu n'est plus l'ouvrier du monde, il n'est plus l'idéal de la beauté; il est devenu en quelque sorte l'âme végétative de cette fleur monstrueuse qu'on appelle l'univers. Non, Messieurs, notre poésie n'accepte pas la confusion du fini et de l'infini, du réel et de l'idéal, elle trouve partout des reflets de Dieu, mais nulle part hors de lui-même le foyer de son incommunicable substance. Il lui faut le Dieu personnel, le Dieu de l'Incarnation, le Dieu de l'Eucharistie, qui s'unit aux âmes, qui les transforme, et les identifie, et les consomme dans son unité divine en conciliant éternellement par la série admirable de ses mystères les épanchements de son amour et l'inviolabilité de sa nature.

C'était bien après l'institution du plus grand des sacrements, qui était en même temps le mémorial des merveilles du Rédempteur, le réceptacle de ses grâces infinies et le signe de la gloire future; c'était bien alors que l'hymne d'actions de grâces devait retentir hautement sur les lèvres de l'humanité. *Après avoir dit l'hymne, ils s'en allèrent au jardin des Oliviers* (1). La beauté et la bonté divine ont fait dans l'Eucharistie leur révélation suprême. En abolissant les sacrifices de l'ancienne Loi, Jésus-Christ a établi le sacerdoce éternel et déjà la Victime qui a été immolée dès le commencement du monde, s'immole chaque jour sur les autels de la terre. Il est temps de commencer

(1) *Matth.*. xxvi, 30.

l'hymne nouveau, la liturgie chrétienne. Après la première Pâque des Hébreux, après ce passage des Israélites à travers les flots de la mer Rouge, Moïse entonna le cantique de la délivrance (1). *Chantons au Seigneur parce qu'il a fait éclater sa grandeur et sa gloire.* Chantez aussi, peuple délivré des chrétiens, chantez sur la *cithare divine* (2), comme dit saint Jean, *le cantique de Moïse et le cantique de l'Agneau* (3) : « *Grandes et « admirables sont vos œuvres, Seigneur Dieu tout-puissant! Justes et véridiques sont vos sentences, ô Roi des saints! Qui ne « tremblerait devant vous, ô Seigneur? Qui ne glorifierait « votre nom? Parce que vous êtes le seul Saint et que tous « les peuples viendront pour adorer votre face et que vos justices « se sont manifestées dans la lumière!* » Tel est le cantique de la gloire, Messieurs, dont saint Jean avait entendu l'écho retentir sur cette mer transparente (4) qui, d'après les commentateurs (5), n'est autre chose que l'océan des mondes semé d'astres de feu. Mais le chant de l'Eucharistie n'est-il pas le prélude des hymnes du ciel? Du reste Jésus-Christ lui-même va y mêler sa voix et jamais plus la terre n'entendra de pareils accents. Ici, Messieurs, je me contente de traduire, vous pourrez vous-mêmes faire le commentaire silencieux de cette prière divine (6).

« Jésus parla ainsi, et il leva les yeux au ciel; et il dit : « Mon Père, l'heure est venue; glorifiez votre Fils afin que « votre Fils vous glorifie, et qu'ayant reçu de vous la puissance sur toute chair, il donne la vie éternelle à tout ce que « vous lui avez donné. Or, telle est la vie éternelle : vous connaître, vous, le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous « avez envoyé. Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai achevé « l'œuvre que vous m'aviez donné à accomplir. Et maintenant « glorifiez-moi en vous-même, de cette gloire que j'avais

(1) *Exod.*, XV, 1.
(2) *Apoc.*, XV, 2.
(3) *Ibid.*, 3-4.
(4) *Ibid.*, 2. Καὶ εἶδον ὡς θάλασσαν ὑαλίνην μεμιγμένην πυρί.
(5) *Cf.*, Tirin. *in hunc locum.*
(6) *Joan.*, XVII.

« avant que le monde fut, dans votre sein, ô mon Père !

« J'ai fait connaître votre nom aux hommes que vous « m'aviez choisis du milieu du monde : ils étaient à vous et « vous me les avez donnés, et ils ont gardé votre parole. Et « ils ont connu que toutes les choses que vous m'avez données « viennent de vous et que toutes les paroles que vous m'avez « données je les ai redites et ils les ont reçues, et ils ont re- « connu véritablement que je viens de vous, et ils ont cru que « vous m'avez envoyé.

« Je prie pour eux ; je ne prie point pour le monde. Je prie « pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. « Tout ce qui est à moi vous appartient et tout ce qui est à « vous est aussi à moi, et je suis glorifié en eux. Je ne suis « plus dans le monde, mais eux ils sont dans le monde, et moi « je retourne vers vous. Père saint, conservez dans la puis- « sance de votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin « qu'ils soient un comme nous-mêmes. Tandis que j'étais avec « eux, je les conservais dans votre nom. Tous ceux que vous « m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux n'a péri, « sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture fut accomplie. « Voici maintenant que je viens à vous, et je proclame ces « choses dans le monde afin qu'ils aient dans leur cœur la plé- « nitude de ma joie. Je leur ai apporté votre parole et le monde « leur a voué sa haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, « comme moi-même je ne suis pas du monde. Je ne vous prie « point de les ôter du monde, mais de les préserver du mal... « Sanctifiez-les dans la vérité qui est votre parole. Comme vous « m'avez envoyé dans le monde, ainsi je les envoie, et je me « sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient sanctifiés « dans la vérité.

« Je ne prie pas pour eux seulement, mais pour tous ceux « qui croiront en moi par leur parole, afin qu'ils soient un en « nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé ; et la « lumière que vous avez répandue sur moi, je l'ai répandue « sur eux, afin qu'ils soient un comme nous sommes un ; moi « en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans

« l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé « et que vous les avez aimés comme vous m'aimez moi- « même.

« Mon Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux qu'ils « soient avec moi, là où je suis, afin qu'ils voient la gloire que « j'ai reçue de vous, parce que vous m'avez aimé avant l'ori- « gine du monde.

« Père saint, le monde ne vous a point connu, mais moi je « vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé, « et je leur ai révélé votre nom, et je leur révèlerai encore, « afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que « je sois en eux moi-même. »

Quelle révélation pour la poésie, Messieurs, que cette apparition du Fils de l'homme, réunissant sur son visage toutes les beautés du corps et de l'âme et de Dieu ; faisant vibrer dans sa voix toutes les cordes de la nature, toutes les harmonies du cœur et toutes les mystérieuses paroles de l'éternité. Il est le plus beau des enfants des hommes ; son âme, chef-d'œuvre de la puissance divine, projette encore sur ses traits les doux rayonnements de la pureté, de la sainteté et de l'amour. Il est la divinité enfin, perçant à travers toute cette beauté physique et toute cette beauté morale, et leur donnant une incomparable splendeur.

Et lorsqu'il parle, l'univers se recueille en silence, l'humanité reçoit de sa bouche les enseignements ineffables de la vérité, toutes les générations écoutent, celles qui ne sont plus tressaillent dans la tombe et reconnaissent la voix du Sauveur qui était leur espérance ; les générations qui ne sont pas encore frémissent dans le sein de l'avenir, comme saint Jean dans les entrailles de sa mère, et prophétisent en quelque sorte les harmonies qui vont entourer leur berceau. Le ciel s'entr'ouvre à sa voix, les anges montent et descendent, emportant sur leurs ailes chacune de ses prières, et son Père tout-puissant, assis sur les Chérubins, se penche avec amour pour recueillir chaque mot de ses lèvres et converser avec son Fils bien-aimé à travers ses clartés inaccessibles.

II

Messieurs, après vous avoir montré dans les prières de Jésus-Christ lui-même, les suprêmes révélations de la beauté, et l'idéal inimitable de la poésie, il me reste à vous parler des trois cantiques que l'on a appelés *Évangéliques*. C'était en effet *la bonne Nouvelle* qui retentissait harmonieusement dans le pays des montagnes de la Judée et sous les voûtes du temple de Jérusalem.

Quelle créature pouvait, mieux que Marie, entonner l'hymne de l'Incarnation ? Déjà son âme immaculée avait entrevu dans les contemplations de son enfance les mystères du Verbe fait homme ; en consacrant à Dieu sa virginité, elle avait inauguré sur la terre toute la grande poésie du sacerdoce et des chastes générations. Elle avait souvent conversé avec les anges et entendu la première le nom de Jésus, Fils du Très-Haut ; elle avait senti dans son cœur les hésitations de la pureté combattre victorieusement les gloires de la maternité divine ; le Saint-Esprit était survenu en elle et l'avait couverte de son ombre ; enfin, le Verbe incarné lui-même, devenu le fruit béni de ses entrailles, divinisait véritablement chacune de ses pensées, de de ses actions et de ses paroles.

Elle est partie, la Vierge de Juda. Elle a quitté Nazareth et franchi les montagnes. Elle porte Dieu dans son sein, dit Bossuet, et Dieu l'emporte et l'entraîne. La voilà sur le seuil de la maison de Zacharie. A son approche, ou plutôt en présence du Verbe qui agit en elle, toutes ces touches surnaturelles que la grâce divine fait vibrer dans les âmes, vont s'agiter dans un harmonieux concert. Et ce sera ainsi dans tout le cours des siècles, Messieurs ; partout où Marie se présente, la poésie de l'Incarnation résonne autour d'elle.

A la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans le sein d'Elisabeth, et remplie du Saint-Esprit, elle s'écria avec une grande voix (1) : « *Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le*

(1) *Luc*, I. 40.

« *fruit de votre sein est béni. D'où me vient cette faveur, que la* « *Mère de Notre-Seigneur vienne vers moi?* » « Les âmes que Dieu aborde, dit Bossuet, étonnées de sa présence inespérée, cherchent à s'éloigner comme indignes d'une telle grâce. Elle sent que c'est le Seigneur qui vient et qui agit par sa Mère. « *Car l'enfant que je porte*, dit-elle, *a tressailli dans mon sein.* » Quand l'âme, dans son ignorance et ses ténèbres, continue Bossuet, ressent les premières touches de la divine présence, après ce premier étonnement par lequel elle semble s'éloigner, rassurée par sa bonté, elle se livre à la confiance et à l'amour. Elle sent je ne sais quels mouvements, souvent encore confus et peu expliqués : ce sont des transports vers Dieu et des efforts pour sortir de l'obscurité où l'on est et rompre tous les liens qui nous y retiennent. C'est ce que veut faire saint Jean : saisi d'une sainte joie, il voudrait parler, mais il ne sait comment expliquer son transport... Ame, qui te sens saisie d'un si doux sentiment, s'il ne t'est pas encore permis de parler, il t'est permis de tressaillir. » Sentez-vous, Messieurs, tout ce qu'il y a de suave poésie, dans ces délicatesses de la grâce divine?

Mais après l'étonnement d'Elisabeth, après les transports de Jean-Baptiste, il nous faut écouter l'hymne de la paix dans la pleine possession de Dieu. C'est Marie elle-même qui va l'apprendre à la terre et l'Église recevra de ses lèvres maternelles le divin cantique, pour le chanter jusqu'à la fin des temps dans son sacrifice du soir.

« *Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit a tressailli de joie en Dieu mon Sauveur.* » Elle a pénétré, dit le grand saint Basile (1), par son regard profond toute l'immensité du mystère et tout son être frémit d'une allégresse indicible. « *Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, et voici que toutes les générations m'appelleront bienheureuse.* » J'étais contente de mon propre néant, et maintenant je suis choisie pour des desseins ineffables, je suis élevée au-dessus des cieux. Ce n'est

(1) Dans *Cat. Aur. ad locum*, cf. Basil. *Hom. in Psalm.*, XXXIII, 4, Patr. c. 29, p. 357.

plus, dit saint Athanase (1), la béatitude de ceux qui ont leur race sur le mont Sion et leurs proches dans Jérusalem, c'est le bonheur de la maternité divine qui sera chanté désormais dans tous les âges. « *Parce qu'il a fait en moi de grandes choses, Celui qui est puissant, Celui dont le nom est saint; et sa miséricorde s'étend d'âge en âge, et de génération en génération, sur ceux qui le craignent.* » Qu'a-t-il fait de grand en vous, ô Marie, demande un autre Père (2)? Il a donné à la créature d'engendrer le Créateur, à la servante de mettre au monde le Roi des rois. C'est par moi qu'il rachète le monde, qu'il répand sur les intelligences sa lumière et sur les âmes le souffle de la vie. « *Il a déployé la puissance de son bras : il a* « *dissipé ceux qui étaient enflés d'orgueil dans les pensées de* « *leur cœur, il a renversé les puissants de leur siége, et il a élevé* « *les humbles.* » Ils s'exaltaient eux-mêmes dans leur sagesse, s'écrie saint Cyrille (3) d'Alexandrie, ces esprits de l'abîme, ces anges de l'enfer, et ces savants de la gentilité et ces scribes et ces pharisiens de la Synagogue ; Dieu les a frappés dans leur orgueil, il s'est servi de la faiblesse pour abattre la force, et il a confondu la superbe des Empires par l'humilité victorieuse de son Évangile. Désormais, continue Bossuet, les palais et les trônes sont à bas, les cabanes sont relevées, toute fausse grandeur est anéantie; c'est un effet général de l'enfantement de Marie dans toute la terre. Mais ne dira-t-elle rien de la rédemption d'Israël, et de ces brebis perdues de la maison d'Israël, pour lesquelles son Fils a dit qu'il était venu? Écoutons la fin du divin cantique : « *Il a pris en sa protection Israël son servi-* « *teur, se souvenant de sa miséricorde, ainsi qu'il avait promis* « *à Abraham et à sa postérité pour les siècles.* »

Tel est ce cantique immortel, qu'on a appelé avec raison l'*Évangile de Marie,* parce que la doctrine de l'Incarnation y

(1) Athan. Fragm. in Luc., *Patr. Græca*, t. XXVII, p. 1394.

(2) Le texte de *la Chaîne d'or* désigne Théophylacte, mais par erreur, dit Nicolaï; le passage est tiré d'un sermon anonyme sur l'*Assomption*, qui se trouve parmi les œuvres de saint Augustin.

(3) *Cat. Aur.*, cf. *Cyrill. Alexand.* Explan. in Luc. *Patr. Græc.*, t. LXXII, p. 477.

est contenue tout entière. Si nous savons, Messieurs, méditer ces quelques paroles, nous trouverons dans chaque mot un mystère et dans chaque verset une théologie profonde. La vie de Jésus-Christ est réduite à ces deux points extrêmes : l'ignominie de la Crèche et du Calvaire, le triomphe de l'Ascension et du dernier jugement. Jésus-Christ est Dieu, Seigneur et Sauveur de tous les hommes, et même de sa mère; les merveilles de la grâce divine, la réprobation des Juifs et la conversion du monde, tout le plan divin se révèle dans son admirable unité; l'Église, dans toute la splendeur de son avenir, est là sous les yeux de Marie, c'est Marie qui lui prêche la première la soif de la justice et la puissance de la faiblesse, qui lui annonce l'humilité et l'exaltation, qui lui promet tour-à-tour les catacombes et le trône des Césars. Enfin Marie a prédit que sa propre gloire devait être éternelle : *Toutes les générations me diront bienheureuse.* Elle a entendu dès lors cette femme de l'Évangile qui disait à son fils : *Heureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui vous ont allaité.* Elle a vu son triomphe d'Ephèse sur Nestorius et ses victoires de Vienne et de Lépante sur les ennemis du nom chrétien. Elle a prêté l'oreille aux mille louanges de la tradition et des saints Conciles, et aux millions de prières qui s'élèvent chaque jour de tous les points du monde pour lui offrir les fleurs de son Rosaire. Elle a écouté surtout, sur le déclin des âges, la voix du successeur de Pierre proclamant le suprême privilége de sa conception immaculée, et les applaudissements du monde, et les hymnes qui retentissent dans ses sanctuaires, et les actions de grâces qui accompagnent ses prodiges et les chants d'allégresse qui conduisent les multitudes dans leurs pèlerinages. Elle a vu dans nos cœurs tout notre amour, et entendu sur nos lèvres toutes nos prières : Elle a béni, Messieurs, toute cette poésie de l'avenir qui proclame son bonheur.

Il était juste que les prophètes de l'ancienne Loi, après plusieurs siècles de silence, vinssent non pas seulement du fond de la tombe, et par la voix de leurs écrits, mais par un vivant

interprète, rendre témoignage au Sauveur qu'ils avaient annoncé et qui allait enfin apparaître au monde. C'est Zacharie, le père du Précurseur, le descendant d'Aaron, le prêtre et, comme dit Bossuet, l'homme du temple, c'est Zacharie, qui rompt les liens de sa langue longtemps muette par cette acclamation soudaine (1). Ecoutez, messieurs, ce nouveau cantique, qui est en quelque sorte le trait d'union des deux testaments.

« *Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il nous a visités et qu'il a opéré la rédemption de son peuple. Et il a élevé la puissance du salut dans la maison de David son serviteur, comme il l'avait promis par la bouche de ses saints, les prophètes qui ont paru depuis les temps antiques. Il avait promis de nous sauver de nos ennemis et de la main de ceux qui nous haïssent; pour faire miséricorde à nos pères et en mémoire de sa sainte alliance, d'après le serment qu'il a juré à notre père Abraham; par son bienfait, délivrés de la main de nos ennemis, nous devions le servir sans crainte, marchant dans la sainteté et dans la justice devant ses yeux, tous les jours de la vie.* » Ainsi, dit le cardinal de Bérulle (2), Jésus est vivant avant que de vivre, il est vivant, non en son propre corps, mais dans le corps de la Loi, mais dans l'esprit des prophètes, mais dans l'autorité des patriarches; il est vivant dans la foi des peuples, dans l'attente d'Israël, dans les clameurs des justes, dans le gémissement de la nature, qui ne peut plus porter le faix de la corruption et ne respire que son libérateur. Vous comprenez, Messieurs, ce qu'il y a de souverainement poétique dans cette grande et perpétuelle existence. Remarquez encore que la rédemption nous apparaît successivement dans le cantique de Zacharie, comme une visite du Seigneur, comme le salut de la maison de David, comme le terme de l'alliance, enfin comme la délivrance et la suprême victoire d'Israël. Mais Zacharie reporte ses regards sur son fils, et il entrevoit tout-à-coup des horizons plus

(1) *Luc.*, I, 68.
(2) *De Bérulle*, Préambule de la *Vie de Jésus*.

sublimes encore. Le ton s'élève jusqu'à la magnificence, car l'œil de Zacharie a pénétré les secrets de l'essence divine et es mystères du Verbe éternel :

« *Et vous, ô enfant, vous serez appelé le prophète du Très-*
« *Haut, car vous marcherez devant la face du Seigneur, afin*
« *de donner à son peuple la science du salut pour la rémission*
« *des péchés. Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu,*
« *qui l'a fait nous visiter du haut du ciel, lui dont le nom est*
« *l'Orient, pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et*
« *dans l'ombre de la mort, et pour diriger nos pas dans la voie*
« *de la paix.* »

Messieurs, depuis plusieurs siècles, les lumières de la prophétie qui avaient brillé si longtemps sur la Judée comme les astres dans la nuit, s'étaient en quelque sorte cachées sous les nuages. Mais quand Zacharie vint lui-même percer les voiles de l'avenir, il y avait déjà à l'horizon des lueurs plus vives. C'étaient les premiers rayons du jour. Le Soleil de Justice se levait sur le monde et le dernier prophète saluait l'Orient, comme l'étoile du matin, avant de pâlir et de disparaître, semble vouloir saluer l'aurore.

Oui, il y a dans les accents de Zacharie, père de Jean-Baptiste, quelque chose de la voix de Jean, fils du Tonnerre, racontant la génération du Verbe; il y a dans ces grandes images qu'il nous met sous les yeux, avec l'inspiration des anciens prophètes, un don de clairvoyance plus sublime.

Les peuples assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, se lèvent et marchent dans ces clartés nouvelles et ils suivent les sentiers de la paix. Car Jésus-Christ est le Roi pacifique, le vrai Salomon, les Anges chanteront la paix sur son berceau, et dans son palais du ciel, *il n'y aura ni la mort, ni le deuil, ni aucune clameur, mais le calme de l'éternité* (1).

Le troisième et dernier cantique de l'Évangile est celui du vieillard Siméon. C'était un homme juste et craignant Dieu, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël, et le Saint-

(1) *Apoc.*, XXI, 4.

Esprit, qui était en lui, lui avait révélé qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur. Nous trouvons, selon la doctrine de Bossuet, dans ce passage de l'Évangile, une nouvelle révélation des harmonies de la grâce. Dieu fait attendre certaines grâces longtemps, dit-il, et quelquefois jusqu'au seuil du tombeau, elles passent en un moment, d'une manière soudaine et rapide, mais il en demeure un tendre souvenir, et comme un parfum. Telle est la consolation suprême de Siméon dans ce mystère. Il vint donc au Temple (1) par un mouvement de l'Esprit de Dieu, au moment où le Père et la Mère de Jésus l'y portaient, selon la coutume prescrite par la loi. Dieu seul, Messieurs, peut avoir ces à-propos que l'homme a flétri du nom de hasards, et les à-propos de la miséricorde divine se distinguent à une certaine suavité qui nous force à l'amour.

Voilà donc encore un prophète en présence de Marie, en présence de Jésus, dans le Temple de Jérusalem, sur le seuil de l'ancien tabernacle. Siméon prit l'Enfant entre ses bras et bénit Dieu. Sans doute, dit un auteur, il eut dans cet embrassement divin un avant-goût de l'Eucharistie, les voiles du Temple se déchirèrent sous son regard et il pénétra les mystères du Tabernecle nouveau et il dit : « *Vous laisserez maintenant, ô Seigneur, aller en paix votre serviteur, selon votre* « *parole, car mes regards ont vu le Salut qui vient de vous, et* « *que vous avez préparé à la face de tous les peuples, et la* « *lumière qui doit éclairer les Gentils et la gloire de votre peuple* « *d'Israël.* »

L'Église chante à l'approche de la nuit le cantique de Siméon pour nous montrer qu'après l'activité du jour, le chrétien peut prendre son repos dans la paix du Sauveur, comme après l'attente de la vie le vieillard Siméon s'endormit avec ses pères dans la sérénité que l'avénement du Christ apportait au juste mourant.

(1) *Luc*, II, 27.

Je termine, Messieurs, par quelques courtes observations cette étude sur la poésie de l'Évangile. Et d'abord je maintiens ce nom de poésie qui n'exclut d'aucune manière ni la rigueur du dogme ni la réalité des faits. La poésie de l'Évangile est une poésie dogmatique et historique si vous voulez, mais elle est réellement une poésie divine, parce qu'elle est la révélation de la beauté souveraine.

En second lieu, la poésie de l'Évangile est le fond même de la poésie, sa substance, et sa perfection. C'est par la poésie du Christ et des divins cantiques que nous devons former notre goût littéraire. Elle est en quelque sorte la partie didactique de notre enseignement, le *criterium* fondamental de nos études à venir.

Enfin, la poésie de l'Évangile ne passe point, elle demeure éternellement, comme Jésus-Christ lui-même. « Jésus-Christ ne commence point par la crèche de Béthléem et ne finit pas sur le mont des Oliviers. Il est venu dès l'origine ; il remplit tous les âges de sa présence, il se montre à toutes les générations, glorieusement affranchi et libre de toutes les chaînes de l'espace et du temps. Il resplendit, doux soleil, sur les races, les tribus et les peuples (1). » Sa poésie est perpétuellement vivante, elle vit dans l'Église qui la chante elle-même ou qui l'inspire. Chaque prière de Jésus-Christ, chaque hymne de l'Évangile se répète tous les jours et sur toutes les plages, et pour que rien ne manquât à cette perpétuité de la poésie catholique, il a promis à ses apôtres et aux successeurs de ses apôtres de renouveler en eux ses prodiges, ses bénédictions et ses triomphes, il leur a donné d'être puissants sur les peuples, et d'entendre à leur tour sur leur passage l'hosanna des multitudes (2). Ces tressaillements d'une grande cité qui se lève pour bénir celui qui vient au nom du Seigneur, les religieux concerts des cloches mêlés aux fanfares de la

(1) Mgr Berteaud, t. I p. 55.

(2) Cette conférence eut lieu à Nimes, le soir même du jour où Mgr Besson fit son entrée dans sa ville épiscopale.

guerre, toutes ces bannières qui s'agitent, et, dominant tout cet imposant spectacle, le Pontife de Jésus-Christ qui répand sur sa route les bénédictions fécondes, et qui s'avance au milieu de son peuple vers la chaire de l'enseignement et vers l'autel du sacrifice : tout cela, Messieurs, c'est toujours la poésie du Christ, car le Christ remplit tout cela de sa présence et mêle sa voix divine à tous ces concerts.

Edmond-Marie Bouvy,
Des Augustins de l'Assomption.

ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN DE L'HISTOIRE.

L'ÈRE DES MARTYRS.

I

L'ère apostolique avait enfanté un peuple nouveau, dont les fils avaient promptement couvert la face de la terre. Cette humanité nouvelle a certainement une histoire, car elle a des faits immenses, certains, splendides, inouïs. Elle a une effusion de sève morale qui généralise les vertus les plus héroïques et les plus inconnues : la virginité, le mépris de soi-même, l'austérité et la mortification de la chair, la pauvreté volontaire, la charité, surtout la charité de la doctrine ; enfin l'amour de Dieu, devenu une passion, un céleste délire, une divine folie, pour s'unir à la folie de la croix et de l'Eucharistie. Cette sève sacrée manifesta encore sa puissance par l'organisation de ce gouvernement hiérarchique si merveilleux, qui a constitué l'Église par un développement doctrinal inconnu jusque-là, et par cette grande merveille du martyre, de ces millions de témoins, couvrant le monde de leur sang et du sang de Jésus-Christ qui a purifié leurs veines, à tous les points du globe, dans tous les âges et toutes les situations.

Cette histoire existe, et elle a une certitude irrécusable, car elle a laissé des monuments nombreux et considérables. Les catacombes viennent de s'ouvrir pour la montrer écrite dans les entrailles de la terre. Les martyrs se lèvent pour attester la véracité des actes et des traditions ; les persécuteurs ont bu-

riné leur violence sur d'impérissables monuments; les écrits des apologistes, des catéchistes, des exégètes, des papes, des évêques, des notaires officiels de l'empire et de l'Église; les écrits des païens eux-mêmes sont dans nos mains avec leur authenticité incontestable.

On peut le redire ici éminemment, c'est bien là de l'histoire si jamais il en fut. Et pour les chrétiens qui ne sont pas résolus à l'apostasie, c'est bien pour cette époque, l'histoire qu'ils doivent chercher la première, parce que c'est elle qui leur donnera les leçons de leur foi.

Et que reste-t-il au rationalisme, qui ne veut, dans cette période, connaître que les fruits de la raison humaine et ce qu'il a appelé la civilisation? Il a d'abord ce monde romain succombant avec toutes les ressources de la nature et de la civilisation la plus riche, à sa pauvreté morale, à ses vices, qui le noyaient dans la boue et dans le sang, dans la volupté et la cruauté homicide; il a, pour satisfaire son admiration, le spectacle d'une centralisation puissante armée d'une jurisprudence qui est le chef-d'œuvre de la raison humaine, des rouages administratifs les plus admirablement combinés, des arts les plus habiles à multiplier les raffinements et les données de la science pour développer le luxe et les jouissances matérielles; mais tout cela n'aboutit qu'à produire la tyrannie la plus colossale, la plus savamment organisée, pour servir tous les caprices d'un maître; tout cela produit le césarisme le plus abominable, le panthéisme le plus hideux, le Dieu-humanité incarné dans ces despotes couronnés, qui prirent au sérieux leur divinité et exigèrent partout des temples, un culte et un sacerdoce. Le peuple, corrompu, trouva là le dieu qu'il lui fallait pour avoir du pain, des spectacles et la fange de tous les vices, dans laquelle le pied du monstre pouvait impunément mêler le sang et les ruines; les grands s'y complaisaient aussi parce qu'en attendant la mort d'un caprice du maître, ils pouvaient avoir leur part de jouissances et de vices; les empereurs romains, dans ces conditions, devaient devenir des monstres. La tête de l'homme tourne nécessairement dans une

situation aussi vertigineuse, les âmes les plus honnêtes furent ébranlées et entraînées aux plus condamnables excès; et les chrétiens seraient coupables de ne voir, avec le rationalisme, que quelques bonnes qualités, puisqu'elles furent dominées par des vices si détestables et par un gouvernement si injuste devant la conscience, s'il est vrai qu'un gouvernement n'a pas pour but de servir les vices ou de satisfaire le désir de jouir, mais de moraliser les hommes en les arrachant à la cupidité, à la mollesse, au luxe, à la cruauté et à la corruption. Pour cela il aurait fallu à ces empereurs philcsophes le courage de devenir chrétiens. Quant aux âmes faibles, avec une puissance si exorbitante, elles arrivèrent à toutes les extravagances de l'orgueil, de la stupidité et de tous les vices, dans des proportions colossales D'autre part cet habile mécanisme si compliqué de l'administration et des lois, ce réseau qui enlace tous les individus et tous les actes de la vie, n'est, en fin de compte, que le suprême effort de la raison humaine pour suppléer au défaut de la conscience absente, mais elle n'arrive jamais à la remplacer; et quand, fière de ces ressources orgueilleuses, l'autorité a la tentation de se passer de la conscience et de n'en avoir plus souci, elle tombe promptement dans l'impuissance; la multiplicité des lois et des rouages finit par donner le moyen d'éluder les uns par les autres. La conscience dispense de ces complications qui gênent la spontanéité des bonnes intentions, et la liberté est en raison directe de la conscience.

Le rationalisme a cherché à se prévaloir de ce qu'il a appelé les vertus du stoïcisme et le mouvement intellectuel du Gnosticisme. En conséquence, des enfants baptisés, qui ne consent aucun nom chrétien; qui ignorent la valeur de Tertullien, d'Origène, de Clément d'Alexandrie, de saint Cyprien et tant d'autres, sont contraints d'étudier Valentin, Porphyre et le grand Platon; on ne prononce pas même devant eux les noms de saint Ignace d'Antioche, de saint Polycarpe, de saint Sébastien, etc., mais ils doivent admirer Vespasien, Sénèque, Trajan, Marc-Aurèle; en fin de compte, pourtant, que sont les

doctrines du Gnosticisme, sinon des rêveries extravagantes, qui ont leur source dans Simon le Mage et dans les cosmogonies orientales, uniquement propres à troubler l'esprit du jeune homme et qui ont toutes abouti à des conclusions d'une immoralité révoltante? Après cela, évidemment, ce mouvement d'idées et d'erreurs est provoqué par le besoin de défendre la honte des aberrations païennes, en face du grandiose développement intellectuel et de l'océan de lumière que l'Évangile répandait sur le monde. Quant au stoïcisme, si, en stimulant l'amour-propre et l'orgueil de l'homme dans quelques âmes honnêtes et fortement trempées, cette doctrine a pu produire quelques dehors de vertus et un développement d'énergie parfois remarquable, ordinairement tout cet étalage de vertus et les belles phrases dont il se drape ne pénètrent guère au-dessous de l'épiderme; la vie secrète se permet les plus monstrueux désordres, l'orgueil révoltant, l'ostentation, l'injustice, la cupidité, la dureté du cœur, la cruauté, les plaisirs immondes se jouent à l'aise sous le manteau du philosophe. Chacun, tout au plus, avait sa vertu, celle qui convenait à son humeur, et il se passait des autres.

Dieu a voulu, ce semble, une bonne fois, permettre à Satan de montrer tout son savoir-faire et d'étaler tous ses produits déifiés à l'admiration de ses partisans. Mais, de bonne foi, où faut-il aller chercher les faits et les leçons qui peuvent former et nourrir les âmes chrétiennes et les hommes chargés de diriger les faibles dans le bien? Il faut bien en convenir, le naturalisme est à plaindre de n'avoir qu'une telle pâture et de semblables modèles, qui sont sa condamnation. Mais aussi des chrétiens seraient bien coupables de rester dans cette ornière. Ils y sont tombés à leur insu peut-être, mais ils ne peuvent y rester sans manquer à tous leurs devoirs. Ce sont les idées du césarisme impérial réhabilitées par l'étude de cette histoire et du droit romain, qui nous ont conduits à l'apostasie politique.

De notre temps, cette époque chrétienne, si pleine d'intérêt, a réveillé l'attention et attiré les cœurs. Le cardinal Wisemann, dont la grande âme était faite pour entreprendre

cette œuvre de réparation, a ouvert la voie dans Fabiola. Newman, Bareille et plusieurs autres ont suivi. Mais c'est la sainte Cécile de Dom Guéranger qui nous paraît l'ouvrage type, pour servir de modèle aux récits qui retraceraient toutes les scènes admirables dont les merveilles ont rempli ces trois siècles des gloires sans pareilles de notre foi. Qu'il plaise à Dieu de multiplier les monographies de cette espèce, et on sera confondu de nos coupables oublis devant de si précieuses richesses. Une des causes qui ont le plus contribué au délaissement de l'histoire des martyrs, c'est la guerre acharnée que le jansénisme déclara à tous les monuments de l'Église primitive, et qui fut menée par Launoy, Tillemont et Baillet, les dénicheurs de saints. Dom Guéranger a fait sentir ce que valaient ces attaques pour les actes de sainte Cécile. Un bon nombre de monographies sérieuses ont rendu à la vérité d'autres monuments injustement repoussés. Et pour rétablir le droit de ces divins récits et trouver leur place dans l'histoire, il suffit de faire la comparaison avec toutes les données de l'histoire païenne et se demander ce qu'elles deviendraient, si on leur appliquait les procédés auxquels ont été soumis les monuments de l'histoire chrétienne.

II

Rien ne peut aider puissamment l'éducation chrétienne comme la peinture des mœurs et de la vie de nos pères dans la foi, durant ces trois siècles d'héroïsme. L'ouvrage de Fleury renferme de précieux documents, mais l'impression janséniste l'a rempli d'une sécheresse rebutante peut-être pour le jeune âge. Ne serait-il pas aussi de nature à fausser les idées en faisant penser, selon l'intention du jansénisme et du protestantisme, que tout fut parfait dans cette période et que l'Église se rapprochait beaucoup alors d'une sorte de démocratie ou de presbytérianisme; l'hérésie ne veut pas y voir une société organisée, et cependant elle est contrainte d'y reconnaître une discipline uniforme, qu'elle fait plus sévère peut-être qu'elle n'était en réalité dans l'application.

L'effusion des grâces du Saint-Esprit fut très-abondante, il est vrai, en ces premiers jours. Et Dieu voulut faire sentir la puissante efficacité de la sève nouvelle, qui avait coulé au Calvaire du flanc de son Fils. D'autre part, la persécution maintint l'Église dans un état de grande ferveur, soit parce qu'on devait être difficile pour l'admission des chrétiens, dans un moment où ils étaient exposés à toute heure à l'apostasie ou au martyre; on devait évidemment exiger une bonne volonté et une énergie éprouvées; et la perspective d'une mort imminente tenait aussi les âmes en haleine, les détachait de la terre, portait les cœurs vers l'éternité, et leur faisait rechercher les bénédictions de Dieu, pour obtenir la force dans les grandes épreuves. Mais il ne faudrait pas croire que tout fut absolument parfait et sans tache chez ces chrétiens primitifs; que Dieu fit tout pour eux, et que cette perfection fut obtenue sans lutte et sans mérite. Les lettres de saint Paul nous ont déjà initié aux résistances de la nature chez les premiers fidèles. Les Corinthiens eurent à soutenir les luttes de la chair, si fort excitée par le culte de Vénus. Les Juifs, les saints de Jérusalem eux-mêmes, eurent à faire des sacrifices qui leur coûtèrent longtemps, pour renoncer aux cérémonies légales, et pour pardonner à saint Paul qui prêchait l'abrogation de la Loi. Les Pères des trois premiers siècles, nous ont dit combien facilement, dans l'intervalle des persécutions, le relâchement arrivait, et combien le nombre des *lapsi* était considérable, à proportion du relâchement qui avait précédé la persécution. Les nombreux règlements établis à ce sujet dans l'Église universelle, le disent aussi bien haut. Il importe de faire remarquer ces choses aux jeunes gens, parce que, s'il est mauvais qu'ils pensent, avec le rationalisme, qu'on puisse avoir de la vertu sans la grâce de Dieu, il ne le serait pas moins qu'ils pussent croire que la grâce de Dieu fait tout, sans exiger le travail et le sacrifice de l'homme, ou bien qu'il y a eu au moins des temps où il en fut ainsi, pour des êtres privilégiés. Cette idée serait énervante et pleine de découragements. Enfin, dire que l'Église a été parfaite à son origine, et que depuis elle s'est

pervertie ou qu'elle a péri, serait un crime et un blasphème.

Ces observations entendues, rien ne doit être plus cher à l'historien, que la peinture de ces mœurs nouvelles, sans exemple dans le monde ancien, si ravissantes et si glorieuses pour l'Église de Dieu et pour l'humanité. Il faut décrire cette vie sérieuse, mortifiée et austère, qui repoussait partout le luxe du monde romain dans les somptueuses demeures, dans les vêtements et dans toutes les habitudes ; qui laissait aux païens les fêtes et les spectacles, et ce que ceux-ci appelaient toutes les joies de la vie, qui se vouait à une existence retirée, silencieuse, méditative, profondément appliquée à l'étude des Écritures, à la grande science de la foi nouvelle, et à la prière aux pieds de l'Eucharistie, à laquelle chaque chrétien dressait un sanctuaire dans sa demeure, se débarrassant le plus possible des soucis terrestres. Ils donnaient tout aux pauvres, quand les circonstances le permettaient ; ils se faisaient remarquer par une vive affection les uns pour les autres, à ce point que les païens disaient en les voyant : Voyez comme ils s'aiment. Leurs soucis se portaient sur toutes les faiblesses et sur toutes les douleurs ; les malades, les pauvres, les esclaves, les délaissés, étaient l'objet des soins les plus empressés ; ils s'exposaient à tout pour se retrouver ensemble à ces réunions dans lesquelles ils jouaient leur vie, surveillés qu'ils étaïent par les dénonciateurs avides, que la haine mettait sur leurs traces ; enfin on les voyait pleins de zèle pour la propagation de la vérité et de leur foi ; c'étaient les fidèles qui étaient les apôtres les plus actifs et les plus libres ; car les pasteurs étaient traqués de toutes parts. Tous s'y employaient avec zèle, le maître convertissait l'esclave, et combien de fiers patriciens ou d'orgueilleuses matrones, courbèrent leur tête altière sous le joug de la foi, que leur annonçait un esclave méprisé ! Ils écrivirent peu, il est vrai, les détails de la vie les uns des autres ; la sainteté était trop ordinaire pour qu'elle fit une grande saillie, mais grâce aux œuvres des Pères, aux règlements de l'Église, aux actes des martyrs, les faits nous sont parvenus en assez grand nombre, pour fournir matière à des

tableaux absolument vrais. Par exemple, sainte Cécile convertit Valérius Tiburce, les soldats, les pauvres, etc., et donna tout son bien aux pauvres. Sainte Luce en fit autant; ces deux héroïnes, imitées par sainte Agathe, sainte Agnès, sainte Catherine, etc., avaient voué à Dieu leur virginité. Sainte Perpétue traita son esclave, sainte Félicité, comme sa sœur chérie; saint Nérée et saint Achille convertirent Flavia Domitilla, dont ils étaient esclaves. Le préfet saint Chromace vivait en communauté avec ses nombreux esclaves devenus chrétiens, dans les montagnes, où ils vivaient déjà comme des anachorètes. Deux grands noms, suivis dans le ɪvᵉ siècle par une série de Saints, mirent en lumière cet élément du christianisme, et lui donnèrent une constitution, que les siècles n'ont fait que développer et affermir. La vie religieuse avec ses mille rejetons divers, qui ont jailli de ce tronc vigoureux selon l'esprit des temps, chaque fois qu'un besoin s'est montré. La vie religieuse fut fondée à cette époque par saint Antoine et saint Paul l'ermite, dont les premiers disciples peuplèrent les déserts de la Thébaïde, et donnèrent à l'Église l'admirable couronne des Pères du désert, qui ont trouvé cette science inconnue du monde, pour la formation de la vertu dans les âmes; elle est célèbre dans l'histoire de la sainteté sous le nom de théologie mystique.

L'état de persécution exige l'héroïsme pour ceux qui y trouvent leur salut. Or, Dieu veut le salut des faibles, aussi la persécution n'est pas l'état normal. Mais pour arrêter les entraînements du relâchement, Dieu laissera à son Église le phare de la vie religieuse, et de temps en temps il la purifiera par la persécution.

III.

Mais ce qui fait la gloire à jamais incomparable de l'Église à cette époque, c'est la couronne de Martyrs dont Dieu l'empourpra.

Comment a-t-il pu se faire que des chrétiens si passionnés pour les récits de Tite-Live, de Tacite, de Florus, de Quinte-

Curce, aient ignoré jusqu'à l'existence des *Actes des Martyrs*; ces récits si respectables par leur origine, appuyés sur des autorités si graves, rédigés et revus avec tant de soin, relus dans les églises avec tant d'amour pendant de longs siècles, si intéressants à tous les points de vue par les faits qu'ils contiennent, si pleins des peintures les plus suaves, les plus vigoureuses, les plus énergiques, les plus capables de retremper nos caractères énervés.

Quoi de plus nourrissant pour l'âme que la passion de saint André, les Actes de saint Ignace d'Antioche, de sainte Perpétue, de sainte Cécile, et tant d'autres? Rien qu'en y pensant, on est fier d'être chrétien, et on sent couler dans ses veines une vigueur surnaturelle. Il y a tant de simplicité, de vérité, de noble grandeur, de véritables beautés historiques! Quoi donc, serait-ce parce que la narration ne vise pas à l'effet, au jeu des mots, au cliquetis des phrases, à l'arrangement du tableau, à l'art de draper les hommes et les faits pour les faire entrer dans l'idéal de l'écrivain, qu'il faudra les écarter de l'enseignement historique, justement parce qu'il y a trop de vérité? Ah! la raison vraie, c'est qu'il y a là des miracles d'héroïsme, de grandeur, de foi et de sincérité; en même temps que des faits surhumains qui écrasent le rationalisme; il y a dans ces jeunes cœurs baptisés des modèles ravissants, qui dérangeraient les plans d'apostasie; mais aussi il y a pour les chrétiens dans la volonté de garder cette voie une faiblesse coupable qui méritera les anathèmes du Sauveur: « *Qui me erubuerit... hunc Filius hominis erubescet...* » (Luc. IX, 26.)

C'est donc évidemment un devoir imposé par la foi, de faire passer sous les yeux de nos enfants la sublime galerie des martyrs de Jésus-Christ, et l'histoire qui écarte ces faits, base de toute l'histoire moderne, fait preuve d'une partialité indigne d'un homme sincère. Dira-t-on encore ici qu'on laisse cet enseignement aux hommes spéciaux? En vérité la raison est misérable! Quoi, on sature de pauvres enfants d'histoire militaire, politique, judiciaire, etc., qu'il faudrait cependant laisser aux hommes spéciaux, puisque dans un pays bien réglé,

un petit nombre d'hommes a reçu l'aptitude à ces études; et on écarterait ces faits qui portent les idées nécessaires à tous, et dont la connaissance et l'étude est le premier besoin et le premier devoir de l'homme? Car, dès qu'on a donné sa foi à une doctrine, la conscience, la raison, le devoir, la vie dépendent de cette doctrine. Comme on sent de toutes parts le parti pris du naturalisme !

Les chrétiens ont ici un devoir sacré, impérieux, inéluctable; l'histoire dont Dieu veut l'enseignement est là, car il veut que l'on célèbre chaque année la gloire de ses martyrs, au-dessus de tous ses Saints; et l'on ferait étudier Caligula, Caracalla, Héliogabal, Agricola, Trajan, Marc-Aurèle élevés au rang des sages et des hommes vertueux; pendant qu'on passerait sous silence les martyrs leurs contemporains, dont nous devons célébrer les solennités et chanter la gloire? L'anomalie est flagrante !

On a généralement partagé l'époque des persécutions en dix périodes correspondant à autant d'édits impériaux, qui ravivaient la rage des bourreaux. C'est un moyen très-propre pour aider la mémoire, en rattachant à chacune de ces dates les noms des héros de la foi qui les ont illustrées.

On pourrait ensuite, par manière de récapitulation, rattacher ces grands noms à un certain nombre de catégories, déterminées par leur situation sociale. Ces catégories faciliteraient puissamment les souvenirs et mettraient plus fortement en saillie les caractères admirables qui les distinguent. Par exemple, on réunirait les saints Évêques : Saint Ignace, saint Denys, saint Polycarpe, saint Cyprien, saint Janvier; les saints diacres : saint Vincent et saint Laurent avec saint Étienne; les soldats : saint Eustache, saint Victor, saint Sébastien, saint Maurice; les saintes femmes : sainte Perpétue, sainte Symphorose, sainte Félicité, sainte Julite; les saintes vierges : sainte Anastasie, sainte Barbe, sainte Reine, sainte Cécile, sainte Agnès, sainte Luce, sainte Agathe, sainte Catherine.

Enfin on pourrait tout rassembler autour d'un certain nombre de grande monographies, renfermant les époques qui ont

des caractères plus tranchés ; par exemple, on pourrait grouper les disciples des Apôtres et leur temps, saint Ignace, saint Polycarpe, saint Denys, etc. ; puis sainte Cécile, saint Cyprien, etc., et enfin la dernière époque, la plus grande de toutes, pourrait commencer à Maximin, et grouperait sainte Agathe, sainte Luce, sainte Agnès, sainte Catherine, saint Vincent, saint Laurent, saint Sébastien, etc. Mais aussi il faudrait s'appliquer avec amour à donner à chacune de ces célestes figures le reflet et l'auréole qui leur sont propres ; comme l'a fait si admirablement Dom Guéranger pour sainte Cécile, c'est là un précieux modèle. Dans saint Ignace la suavité si généreuse et si candide, fruit de la bénédiction de l'enfance chrétienne, que le Sauveur avait déposée sur sa tête. Dans saint Denys, le rayon céleste reçu sous l'inspiration de l'Apôtre ravi au troisième ciel, avec lequel le saint Évêque a pu voir et décrire si divinement la hiérarchie céleste, et les choses de Dieu les plus profondes. Dans saint Polycarpe, la majesté du ministère évangélique, reflet des influences du saint vieillard de Pathmos, dont le vénérable disciple reproduisit aussi la vigueur contre les hérétiques, et le zèle pour la propagation de la foi.

Saint Cyprien est l'âme de fer comme son style ; il porte en tout l'ardeur et l'énergie impétueuse de sa nature africaine, dont l'entêtement perdit Tertullien. Saint Eustache, saint Sébastien, reportent vers la foi de Jésus-Christ cette force du caractère romain si ferme, si calme, si indomptable, si sûre d'elle-même, si pleine d'ardeur contenue, qui rendait ces belles natures capables des plus grandes choses, quand le vice et la corruption ne les avaient pas détendues, mais qui, avec les mobiles de la foi, arrivèrent à un héroïsme sans précédent. Saint Laurent et saint Vincent mettent au service de la foi et aux luttes du martyre l'impétuosité sublime de la jeunesse et de la nature espagnole, se riant des plus affreuses douleurs, défiant les bourreaux, radieux et transfigurés dans les plus incroyables tortures.

Il faut insister sur la beauté virginale des grands caractères de sainte Cécile, de sainte Perpétue, de sainte Agnès, de sainte

Catherine, si nobles, si majestueuses, si candides, si imposantes, si naturelles à force d'être surnaturelles. Il faut dire en traits de flammes ce qu'a d'inouï, de surhumain, de vraiment divin ce spectacle du sang, versé pour sa foi et ses convictions, avec ce calme et cette fermeté, au milieu des caresses, et des promesses les plus séduisantes, avec les plus grands sacrifices que puisse faire un cœur humain, sans aucune espérance terrestre, au milieu des plus affreux supplices, dans tous les rangs, à tous les âges, dans toutes les situations!

Quelles émotions profondes, ardentes, enivrantes pour de jeunes âmes! Quelle atmosphère de sainteté, de liberté, d'honneur, de dévouement, d'héroïsme à leur faire savourer. Rien qu'en y songeant, on se sent électrisé et fier de sa foi! Et dire que tout cela a été non avenu pour notre jeunesse à nous! Hélas! même pour les âges qui ont suivi, jusque dans le sanctuaire! Quel cauchemar! Le césarisme ne voulait pas de ces caractères; le rationalisme redoutait ces convictions; un christianisme amoindri avait peur de ces immolations! Qui nous donnera l'homme de cœur et la plume capable de rendre ces trésors chrétiens à ceux qui viennent après nous? Qui peut lire sainte Cécile sans éprouver cette impatience?

(*A suivre*). T. DE SAINTE-MARIE.



LES INDISCRÉTIONS

D'UN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

actuellement en fonction.

M. le Ministre présente à ses professeurs une circulaire en forme de miroir, comme l'on ferait, sauf respect, à des enfants malpropres pour les ramener à la propreté.

Nous lui laissons toute la responsabilité d'un tel acte et nous contentons d'enregistrer la pièce avec quelques réflexions :

Circulaire relative à l'enseignement littéraire.

« Monsieur le Recteur, au moment où les travaux de la nouvelle année scolaire entrent dans leur période de pleine activité, je désire appeler votre attention sur quelques points de l'enseignement littéraire qui touchent aux plus graves intérêts de nos études.

« Je sais que la plupart de nos professeurs se conforment religieusement à l'esprit comme à la lettre des programmes, et, sans sortir des chefs-d'œuvre classiques de l'antiquité et de notre grande littérature française, savent trouver dans ces sujets sérieux la vie et le succès de leurs leçons. Cependant divers *renseignements que j'ai recueillis me font craindre quelques écarts* contre lesquels il est bon de prémunir les maîtres qui seraient tentés de s'y laisser entraîner. »

M. le Ministre se trompe : les renseignements recueillis ne font pas *craindre quelques écarts* mais les affirment très-fort; au besoin nous lui offririons d'ailleurs les nôtres, qui confirment que Victor Hugo et les auteurs les plus avancés de l'école romantique font faire souvent à MM. les professeurs de très-grands écarts loin du bon chemin. M. le Ministre n'interdit pas, du reste, absolument toute excursion, mais il y veut de la discrétion et qu'on ne se plaigne pas dehors; cela, il ne le veut pas.

« Je ne saurais, dit-il, blâmer en elles-mêmes des lectures discrètes, propre à initier les élèves aux beautés les plus pures de notre littérature du XIX[e] siècle. Mais on comprend que beaucoup de réserve est nécessaire; il ne faut pas que l'attrait plus vif des œuvres contemporaines détourne les jeunes gens de l'étude des auteurs classiques, qui sont la base de tout solide enseignement littéraire. Les commissions d'examens se plaignent que ces auteurs sont aujourd'hui très-imparfaitement connus des candidats; le professeur qui, pour donner à ses leçons un *intérêt plus piquant* et plus facile, favoriserait un tel délaissement, manquerait à un de ses premiers devoirs. »

Voilà un passage qui pique juste.

« On comprend aussi avec quel soin doivent être choisies ces lectures; non-seulement il faut qu'en elles-mêmes elles soient irréprochables, mais il serait imprudent de les extraire de tel écrit en prose ou en vers, où, à côté de beaux passages qu'on a lus, les élèves trouveraient des pages qui condamnent à la fois le goût et la morale. »

Oui, pour l'amour du goût et de la morale, il y a des noms d'auteurs qui ne devraient jamais être prononcés; mais malheureusement ils sont inscrits sur l'Annuaire de l'Instruction publique en très-bon lieu à la suite de Michelet, Gatien-Arnoult, Renan; le Ministre ne peut donc pas être parfaitement explicite; mais au moins la circulaire sauvera le principe de la morale et du bon goût, et elle fait bien pour l'honneur du drapeau.

« Ai-je besoin de dire que ce respect des convenances, qui est le respect de la jeunesse, doit être observé même dans l'étude des plus illustres écrivains du XVII[e] siècle? Il est telle scène de comédie dont la lecture à haute voix serait dangereuse; car elle attirerait vivement l'imagination des jeunes gens sur des incidents qui, dans un livre, peuvent leur échapper; on aurait peine à comprendre que *la plus simple délicatesse morale* n'avertît pas tous les maîtres de ce danger. »

Il paraît que *la plus simple délicatesse morale* des maîtres est assez souvent absente dans l'Université, ou bien la circulaire devrait être absente.

Mais, hélas! combien M. le Ministre éprouve encore plus son impuissance pour réformer, quand il parle des sophismes, des théories hasardées....

« La même prudence est nécessaire dans l'indication des livres à consulter; tel ouvrage de critique, au milieu d'appréciations ingénieuses et d'aperçus justes et nouveaux, renferme de brillants sophismes, des

théories hasardées, un scepticisme funeste pour des esprits qui ne sont point encore affermis contre ces périls par des *principes solides.* »

Halte-là, un mot :

Il manque absolument à cette circulaire un annexe nécessaire : le petit traité des *principes solides* adoptés par l'Université.

« Le professeur est tenu à une aussi grande réserve dans le choix des sujets qu'il fait traiter à ses élèves que dans *le langage qu'il tient devant eux,* il doit éviter de les jeter, par voie d'allusion ou de digression, dans la vie et dans les passions contemporaines, de les entretenir des événements du jour, *des pièces à la mode,* de chercher ainsi à les amuser et à les distraire, au lieu de mûrir et d'élever leur esprit par l'intérêt d'un enseignement sérieux et plein. »

Ces conseils supposent des habitudes bien universelles, car si un seul professeur, ici ou là, dans un collége communal, se permettait des libertés de langage et la lecture des *pièces à la mode* en classe, on se contenterait de lui envoyer sa révocation par un scribe de l'intendance scolaire, mais M. le Ministre est obligé de prendre des gants et de démontrer que cela n'est pas bien, que l'enseignement frivole ne vaut pas l'autre, etc.

« Rien n'est plus *funeste que de donner à la jeunesse des habitudes de frivolité;* aussi est-il un genre de livres qui doit être sévèrement banni de nos colléges : je n'entends pas seulement les *ouvrages licencieux* qui n'y pénétreraient pas impunément; je parle de *romans légers et badins,* qui semblent inoffensifs, car ils n'attaquent pas directement les principes de la morale, mais qui ont pour résultat de détourner celui qui s'en nourrit des lectures utiles, et de lui faire prendre en dégoût les récits de l'historien, les spéculations du philosophe et même les analyses savantes du moraliste et du poète dramatique. »

Mais vous voyez bien, M. le Ministre, la nécessité de l'*Index,* vous y arriverez.

« Je n'entends pas seulement les ouvrages licencieux, je parle des romans légers et badins. »

Comment? les plis de la toge professorale renfermeraient un te cabinet de lecture? Il paraît, puisque M. le professeur-ministre continue par un : *s'il était vrai* qui est une de ces précautions oratoires signalées aux rhétoriciens pour faire avaler un gros morceau :

« Donc *s'il était vrai* que de tels livres fussent *tolérés* dans certains établissements, il importerait de les en exclure au plus vite : ils frappent

l'enseignement de stérilité, et maintiennent dans une perpétuelle enfance ceux dont on a dit qu'il faut faire des hommes. »

C'est très-vrai M. le Ministre et nous vous signalerons le passage suivant d'une petite brochure intitulée les *Indiscrétions d'un ancien lycéen de Paris* (1) qui explique parfaitement le mystère puisque les maîtres de l'Université en ont été les élèves.

« Les chansons, les gravures, les photographies obscènes passent « de mains en mains. Chaque génération d'écoliers communique à « la suivante ses traditions et ses turpitudes. Il est telle platitude « rimée comme l'*Examen de Flora*, telles comédies infâmes comme « le *Théâtre gaillard*, dont *il circule des copies manuscrites dans tous* « *les colléges de France.* Car il y a réellement UNE LITTÉRATURE POR-« NOGRATIQUE, APPORTÉE EN PARTIE PAR LES PIONS, QUI NE SORT POINT « DES MURS DES COLLÉGES. Et j'ai rencontré là des livres dont j'ai « vainement donné le titre et la date de publication aux premiers « éditeurs de Paris. »

Nous ne désespérons pas après la présente circulaire de voir paraître un jour la brochure des *Indiscrétions d'un ancien ministre* pour faire suite aux *Indiscrétions d'un ancien lycéen.*

Passons à la péroraison de la circulaire :

« Je vous prie, Monsieur le Recteur, de transmettre ces réflexions à MM. les professeurs et d'inviter MM. les proviseurs et principaux à redoubler, en ce qui les concerne, de sévérité et de surveillance. Il s'agit, vous le voyez, de l'éducation morale autant que de l'éducation littéraire des enfants qui leur sont confiés. On accuse souvent notre jeunesse de légèreté, d'inconstance, d'un goût effréné pour les plaisirs les plus vides. Loin de favoriser ces tristes tendances, tous les maîtres doivent se réunir pour les combattre. Aujourd'hui plus que jamais la vie est une épreuve austère : il faut que le collége en soit la préparation, et que les jeunes gens sortent de leurs études l'esprit et le cœur solidement trempés pour les luttes qui les attendent. »

La religion de l'Université, la seule dont on ose parler, même après avoir écrit la vie de saint Louis et de Jeanne d'Arc, se résume assez clairement en ces dernières réflexions :

« Plus que jamais la vie est une épreuve austère. »

« Il faut que les jeunes gens sortent de leurs *études* l'esprit et le « cœur solidement *trempés* pour les *luttes* qui les attendent. »

(1) Au bureau de la *Revue de l'Enseignement*. Prix : 0 fr. 60 c.

Si ces *études* ne sont pas le catéchisme; si les sacrements ne viennent pas faire surabonder la grâce dans les *luttes* qui sont les tentations, la *religion de la trempe* du cœur et de l'esprit nous paraît tout au plus bonne à être conservée aux cartons du ministère de l'Instruction publique.

Ces cartons serviront plus tard à faire le monument des inanités dans lesquelles une génération sera tombée pour avoir voulu séparer Dieu de son enseignement.

Programme du baccalauréat d'Afrique.

A propos des professeurs qui font lire des livres légers ou des livres entachés d'une partie légère que les élèves pourraient être tentés de lire à propos d'autre chose; nous signalerons à l'Université M. le professeur Wallon, qui aussitôt après la circulaire ci-dessus, et dans le même *Bulletin administratif*, se permet de porter le règlement suivant pour les lycées d'Algérie :

« Les épreuves orales (sur la langue arabe aux deux baccalauréats) comprendront :

« L'explication à livre ouvert d'un texte pris dans les morceaux choisis des *Mille et une nuits* et dans les *Fables de Ridpay*.

« Cette disposition est applicable à l'examen pour l'obtention du diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial. »

Or les lectures doivent être irréprochables « il serait imprudent de les extraire de tel écrit en prose ou en vers, où à côté de beaux passages qu'on a lus, les élèves trouveraient des pages que condamnent à la fois le goût et la morale » *Wallon*.

Mais peut-être que la circulaire n'est pas pour l'Afrique; l'Université de France y est nécessairement un peu musulmane.

V.-de-P. B.

ACTES OFFICIELS

CONTRE

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE.

La préoccupation de donner les nouvelles des vraies Universités, de celles qui sont appelées à représenter le magistère de Jésus-Christ, nous a fait omettre de donner les décrets officiels qui s'efforcent de souffler la vie dans l'Université Impériale-Fontanes.

LYON.

Il y a d'abord au *Bulletin administratif* de décembre, le décret qui organise d'urgence, à la demande du conseil municipal radical de Lyon, une Faculté de droit pour empêcher la Faculté libre de naître et de vivre, décret dont nous avons déjà parlé.

Voici donc aujourd'hui le texte de l'acte de naissance de cette Faculté de Lyon qui devait être l'acte de décès de l'œuvre légitime des catholiques.

DÉCRET.

« Art 1. — Une Faculté de droit est établie dans la ville de Lyon Cette Faculté comprend dix chaires, savoir :

Trois chaires de Code civil;
Deux chaires de droit romain;
Une chaire de procédure civile;
Une chaire de droit criminel;
Une chaire de droit commercial;
Une chaire de droit administratif;
Une chaire d'économie politique.

Art. 2 — Comme condition expresse de l'établissement de cette Faculté, conformément d'ailleurs aux termes de la délibération de

son conseil municipal en date du 11 octobre 1875, la ville de Lyon versera chaque année, sur ses ressources ordinaires, dans les caisses du Trésor une somme égale à l'excédant que les dépenses au compte de l'État, relatives au personnel et au matériel de l'enseignement et et de ladite Faculté, présenteraient sur les recettes faites par le Trésor.

Du jour où cette condition cessera d'être remplie, la Faculté de droit de Lyon cessera d'exister.

Art. 3. — L'organisation définitive de la Faculté de droit de Lyon aura lieu lorsque, après vérification contradictoire entre les délégués du Ministre de l'Instruction publique et ceux de l'autorité municipale, le Ministre aura reconnu que les bâtiments sont complétement appropriés aux besoins de l'enseignement et qu'ils sont pourvus du mobilier et de la bibliothèque indispensables.

Art. 4. — Dans le premier trimestre de chaque année notre Ministre de l'Instruction publique arrêtera le compte des recettes et des dépenses effectuées dans la Faculté de droit de Lyon durant l'année précédente.

Art. 5. — Si les dépenses ont excédé les recettes, notre Ministre de l'instruction publique constatera l'excédant qui reste à la charge de la ville de Lyon et doit être versé par elle sur ses ressources ordinaires dans les caisses du Trésor.

Le versement aura lieu dans le mois qui suivra la notification de l'arrêté du Ministre à la ville de Lyon.

Art. 6. — Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret. »

LILLE.

Voici ensuite le décret analogue porté contre les efforts héroïques de nos amis de Lille; il est moins solennel que l'autre.

DÉCRET.

« 1° Il est établi à Lille une Faculté mixte de médecine et de pharmacie, à laquelle devront s'appliquer les lois et règlements qui régissent les Facultés actuellement existantes.

2° Les offres contenues dans la délibération du Conseil municipal

de Lille en date du 12 juillet 1872, 14 août et 21 octobre 1875, sont acceptées.

3° A l'époque de l'ouverture de la nouvelle Faculté, la moitié des professeurs sera nommée par décret rendu sur la proposition du Ministre de l'Instruction publique, après avis du Comité consultatif de l'enseignement supérieur.

Les autres chaires seront confiées à des chargés de cours.

Dans le délai de quatre années, il sera pourvu par décret à la nomination des professeurs desdites chaires, sur la présentation des professeurs déjà en exercice et sur celle du Conseil académique de Douai, sans qu'il puisse être fait toutefois plus de trois nominations par année. »

Les dates de ces divers décrets feront bien dans notre histoire, il faut les retenir. Pour Lille : 12 novembre 1875.

MARSEILLE.

Le Conseil municipal de Marseille méritait aussi une petite faveur, il est un peu plus radical que les deux précédents, donc :

DÉCRET.

« L'école de médecine et de pharmacie de Marseille est déclarée école de plein exercice.

Ladite école sera organisée après qu'il aura été reconnnu, contradictoirement par les délégués de l'administration municipale et par ceux du Ministre de l'Instruction publique, qu'il a été satisfait aux prescriptions du règlement d'administration publique du 14 juillet 1875, en ce qui concerne les bâtiments affectés à l'installation de l'école et des salles de clinique correspondant aux différentes chaires et aux cours complémentaires. »

Ceci porte la date du 26 novembre 1875.

Il est vrai que ce n'est qu'une école de plein exercice, et non une faculté, mais Marseille et les autres cités dotées de ces écoles n'ont rien à envier, M. le Ministre connaît les joints, et le décret marseillais avait été précédé du suivant, qui assimile les choses :

ÉCOLES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE PLEIN EXERCICE.

DÉCRET.

« 1° La durée du temps d'étude est la même dans les écoles de médecine et de pharmacie de plein exercice que dans les facultés de médecine et les écoles supérieures de pharmacie.

Les élèves des écoles de plein exercice pourront faire valoir les inscriptions prises dans ces établissements, près les facultés ou les écoles supérieures, sans avoir à subir les réductions prévues par le décret du 22 août 1854.

2° Les droits d'inscriptions, de travaux pratiques, d'examens, de certificats d'aptitude, de diplômes et autres seront perçus dans les écoles de médecine et de pharmacie de plein exercice, conformément aux dispositions des règlements relatifs au régime financier des établissements publics d'enseignement supérieur.

Fait à Versailles, le 20 novembre 1875. »

LES COURS DE MM. LES AGRÉGÉS.

Un autre décret institue, au nom sans doute de la pénurie du Trésor, 72 places d'agrégés offertes au concours : 36 dans les facultés des sciences et 36 dans les facultés des lettres. Cette mesure paraît spécialement destinée à contrebalancer l'intérêt trop grand que le public pourrait porter aux cours des facultés libres.

Les fonctions des nouveaux fonctionnaires dureront neuf ans, après quoi elles se continueront ; les titulaires seront alors agrégés libres avec ou sans traitement. Ils reçoivent 2,000 francs de fixe.

Voici les articles les plus importants du décret :

« Art. 5. — § 1er. Les agrégés sont membres de la faculté à laquelle ils sont attachés. Ils prennent rang après les professeurs.

§ 2. En cas d'absence d'un professeur ou de vacance d'une chaire, ils peuvent être chargés du cours.

§ 3. Ils participent aux examens lorsque leur concours est jugé nécessaire.

§ 4. Ils dirigent, sous l'autorité du doyen, les conférences instituées par l'article 5 du décret du 22 août 1854.

§ 5. Ils peuvent être chargés par le Ministre de cours annexes, ou autorisés à ouvrir, en leur nom, dans le local de la faculté, des cours spéciaux. Un registre particulier est ouvert pour recevoir les inscriptions à ces cours. Les rétributions auxquelles ils peuvent donner lieu sont encaissées par le secrétaire de la faculté, lequel en tient compte à l'agrégé qui fait le cours.

§ 6. Les cours spéciaux et les cours annexes sont annoncés à la suite des cours ordinaires de la faculté.

Art. 6. — Dans les cas prévus par les paragraphes 2, 3 et 5 de l'article précédent, et notamment en ce qui concerne les rétributions à percevoir pour les cours particuliers, la faculté est nécessairement consultée, et son avis est visé par la décision du Ministre.

Art. 7. — Au bout de neuf ans, les agrégés cessent d'être en exercice. Ils deviennent agrégés libres sans traitement.

Art. 8. — Les agrégés libres peuvent, après l'avis de la faculté, être appelés, par décision ministérielle, à jouir des avantages accordés par les paragraphes 2, 3, 4, 5 et 6 de l'article 5. Sur la demande spéciale et motivée de la faculté, le traitement de 2,000 francs peut leur être conservé.

Art. 9. — Après avis de la faculté, les docteurs peuvent également être chargés de cours, participer aux examens, diriger les conférences, être chargés de cours annexes, ou autorisés à ouvrir, en leur nom, des cours spéciaux dans les locaux de la faculté, avec mention de ces enseignements à la suite des cours ordinaires conformément aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 de l'article 5. »

Cette mesure n'est pas une des moins intelligentes parmi celles qui ont été suscitées pour nuire aux facultés libres. Voilà en effet des professeurs qui échapperont en partie au joug de l'Université, qui pourront même proclamer, pour l'enceinte étroite de leurs cours, une doctrine maîtresse, tandis que l'État n'en peut avoir, ils ne seront pas éteints par les bureaux d'une administration et cependant ils jouiront des locaux de cette administration, de son personnel, de ses secrétariats, de ses frais généraux, recevront même un fixe pour ajouter à leurs propres recettes; ils auront d'ailleurs la recommandation d'un brevet d'Etat et porteront enfin la livrée officielle, si puissante dans un pays ou le dieu *galon* a tant d'adhérents.

Oui, cette ruse est assez cruelle, mais nous n'en mourrons pas; il est écrit : *Super aspidem et basiliscum ambulabis.*

LES PROFESSEURS LIBRES ET LES PROFESSEURS OFFICIELS A LA CAISSE.

Les seconds touchent les indemnités, les premiers n'y touchent pas.

Il s'agit des droits d'examen et voici comment le détournement s'est accompli, un vrai tour de prestidigitation.

Un jour, au *Journal officiel*, paraît un gros décret, compliqué de tableaux, presque incompréhensible. Nous étudions longtemps et finissons par analyser la pièce.

Cela commençait par annoncer que les professeurs ne toucheraient plus de droit d'examen, mais que ces droits seraient versés à une caisse.

Secondement, que les professeurs réduits recevraient une augmentation fixe de traitement.

Ensuite qu'ils ne le recevraient pas s'ils ne faisaient point passer assez d'examens.

Enfin des tableaux proportionnels de l'accroissement fixe, suivant le travail.

Un mathématicien étranger lisait cette pièce étrange :

— Mais pourquoi, dit-il, ce grand travail? puisque cela revient au même, les élèves paieront les droits, les professeurs toucheront des sommes fixes mais cependant proportionnées; l'État ne bénéficiera de rien.

— Voici l'énigme, l'Université de France courait un immense danger. En vertu de la loi sur l'Enseignement supérieur, des jurys mixtes vont faire passer un certain petit nombre d'examens. Les droits d'examen seront perçus par l'État, mais, suivant l'antique usage, devraient être versés aux examinateurs.

— Eh bien! je ne vois pas l'imminence du péril.

— Vous ne voyez pas le danger qu'une Université catholique comme celle de Paris fait courir à l'Université de l'État; elle va soustraire, non pas seulement des élèves à la Faculté de droit de cette ville, non pas seulement la charge de faire subir une partie des examens, mais surtout elle va prélever une partie des droits afférents à sa part dans les examens.

— C'est toute justice.

— Vous ne comprenez pas qu'il faut absolument maintenir les re-

cettes des professeurs d'État au niveau précédent et empêcher les nouveaux travailleurs de vivre, et qu'il fallait pour cela détruire au plus vite les règlements et faire le tour de passe-passe que vous venez de lire; vous ne comprenez pas encore, alors, Monsieur, vous ne connaissez rien à l'enseignement public.

Le décret est trop long pour trouver place dans notre recueil, et puis il ne nous regarde pas, c'est affaire de cuisine locale universitaire faite avec notre beurre : *et ei, qui vult tecum judicio contendere et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium.*

LES PROFESSEURS LIBRES ET LES PROFESSEURS OFFICIELS A L'ARMÉE.

Les premiers marchent, les seconds demeurent. Le service des Universités libres sera peut-être désorganisé, mais le Ministre a veillé aux intérêts de ses confrères, il peut donc envoyer aux recteurs une circulaire :

« M. le Ministre de la guerre, a bien voulu, sur mes instances, admettre que les *membres de l'Instruction publique, ainsi que les agrégés des Facultés* pourvus d'emploi, âgés de moins de quarante ans seraient dispensés individuellement de l'appel à l'activité des hommes de leur classe.

« En conséquence, M. le Recteur, veuillez envoyer un état des dispensés. »

Nous souffrirons encore cet inconvénient, Monsieur le Ministre, et nos savants catholiques, fatigués, couverts de la boue du chemin, se souvenant de leurs élèves délaissés et parfois de leur carrière brisée, en passant devant vous, salueront le ministre libéral catholique.

V.-DE-P. BAILLY,
des Augustins de l'Assomption.



CHRONIQUE.

Un Commandeur de Pie IX. — M. Philibert Vrau, de Lille, vient d'être nommé commandeur de l'ordre de Pie IX. On sait la part très-active que M. Vrau a pris à la fondation de l'Université catholique du Nord.

Le Pape est un souverain bien extraordinaire, disent les rois, il règne sans États, et si l'un de Nous, Victor-Emmanuel, par exemple, faisait un commandeur, nous ne trouverions peut-être pas une poitrine aussi noble pour attacher notre cordon, et ce cordon ne ferait pas tant d'honneur.

Mystère!

Les partisans de la pêche miraculeuse. — On nous écrit de Lille : « .... M. Féron est à Nancy, Montpellier, Toulouse pour la question de la médecine. Nos affaires de l'Université marchent grand train, on espère que la souscription laïque produira de *cinq* à *six millions*. »

On nous avait accusés d'avoir exagéré la souscription ecclésiastique du Nord dans notre compte-rendu, voilà un résultat qui l'exagère encore davantage, grâces à Dieu!

Un bon écho. — On écrit de Rome à la *Semaine religieuse* de Cambrai :

« On s'occupe beaucoup ici des Universités catholiques en voie de formation, et notamment de celle de Lille, sur laquelle on fonde les plus grandes espérances. Si je ne craignais d'être indiscret, je pourrais donner beaucoup de détails. Il suffira de dire que les sympathies et les encouragements du Saint-Siége sont acquis à cette résurrection de l'Enseignement supérieur catholique. On désire EN HAUT LIEU que *l'Œuvre se complète le plus tôt possible par l'adjonction d'une faculté de théologie, le ressort nécessaire et l'âme de tout cet organisme.* »

La Baisse et la Hausse. — Le ministère du culte de l'Instruction publique craint beaucoup la *baisse*, si on laisse l'Église recommencer l'enseignement en France.

Nous cherchons les motifs de cette crainte ministérielle.

S'il s'agit de la *baisse des études*, nous remarquerons qu'il résulte de démonstrations fréquemment réitérées et corroborées par les aveux du bavard Duruy qu'il n'y a pas de danger de la voir plus rapide qu'en l'Université dite de France.

S'il s'agit d'une *baisse de la moralité*, nous nous permettons de renvoyer M. le Ministre du Culte à son collègue de la Justice, et M. Dufaure lui répondra : En 1828, il y avait par an 160 attentats à la pudeur, en la statistique d'aujourd'hui, plus de 800; *cinq* maintenant, pour *un* dans ce temps-là. O Université, qu'as-tu fait de tes enfants et de ton monopole! Suicides en 1828 : 2,119; aujourd'hui 5,525 et ainsi de suite pour le reste.

S'il s'agit de la *baisse de l'Université* dite de France, c'est-à-dire de la baisse de ses divers avantages; il nous semble que le moment de craindre est mal choisi. Grâces en effet aux sacrifices multipliés faits par le budget à la déesse Université à titre d'amende honorable, on peut affirmer que la création des Facultés libres cause une hausse considérable :

Accroissement du nombre des places, du chiffre des ressources, des salles, des bâtiments, beaucoup moins à faire. Quel est le fonctionnaire (et l'Université en est un de première classe), qui ne se réjouirait d'un tel progrès?

Que ne ferait pas un Ministre qui n'aurait qu'un professeur à diriger, et le professeur son Ministre à servir; quelle belle leçon ne ferait pas un maître qui serait payé très-cher pour ne faire qu'une leçon par an, surtout s'il concentrait son enseignement sur un seul élève.

Puissions-nous voir cette perfection!

Nabuchodonosor changé en bête. — Telle est l'histoire de l'Université racontée par elle-même, et après cet exemple fameux, les universitaires ne pourront plus douter de la Bible.

Un Rouget de Montpellier a donc prouvé savamment en chaire qu'il était un vrai singe; plusieurs ont compris qu'il était un âne; quoi qu'il en soit de l'espèce, amis et ennemis se sont accordés d'une manière touchante quant au genre. A ce point de vue aucune dis-

sonnance entre les libres-penseurs et les catholiques qui sont sortis disant les uns nous avons un singe, les autres nous avons un âne, mais tous unanimement : c'est une bête.

Après ce triomphe du rouget sur l'homme, nous avons eu une installation plus solennelle de Nabuchodonosor.

C'était à la séance de rentrée de l'école de médecine et de pharmacie d'Alger; M. le Recteur occupait le fauteuil de la présidence.

Sur un signe, M. Descamps, professeur d'histoire naturelle, est grimpé sur la tribune et s'est livré aussitôt à une longue et pittoresque gymnastique sur le *transformisme.*

Le professeur devenait singe à vue d'œil, son museau s'allongeait, son front s'éteignait et quand il eut expliqué les doctrines de Darwin et conclu par ses derniers cris dans le sens du plus parfait matérialisme, le singe l'avait emporté sur l'homme, le tour de force était accompli et l'auditoire applaudit avec frénésie.

Nous empruntons le fond de ce récit à l'*Akbar*.

Les écoliers d'aujourd'hui. — Le sens moral est bien bas si nous en jugeons par le *Journal officiel.* L'auteur bibliographique officiel parle avec force éloge d'un livre : *La terre et les hommes* par Elisée Reclus, où tout est analysé avec un art parfait : *Traces du passé*, *particularité des migrations*, *origines*, *mystère du sol*, etc., etc. Mais ou les rapports des peuples avec la divinité ne sont pas nommés et le bibliographe ajoute comme éloge que ce livre « a déjà pris rang dans toutes les bibliothèques sérieuses à côté du dictionnaire de LITTRÉ et il est destiné à rejoindre le *Tour du monde* sur les tablettes des ÉCOLIERS. »

C'est le cas de dire il n'y a plus d'enfants... excepté au *Journal officiel.*

Une douzaine de docteurs. — Parmi les actes officiels de notre ministre, il y en a un qui demeure un énigme pour nous, le voici :

Théâtre du Château d'Eau. Sont nommés médecins du théâtre du Château d'Eau, MM. les docteurs : (suivent DOUZE noms sur deux colonnes qui n'ont pas besoin de la publicité de la *Revue de l'enseignement chrétien.*)

Douze docteurs nommés en une fournée pour un petit théâtre, est-ce l'aveu que les théâtres dont M. le Ministre s'occupe en même temps que des lycées sont malsains et réclament les mêmes secours qu'un hôpital.

L'Étudiant Catholique. — *L'Étudiant Catholique* (1), journal hebdomadaire de Gand, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, se revêt, suivant sa propre expression, d'une *livrée gothique.*

A la banderolle de style qui porte écrit en caractères du XIIe siècle : *Instaurare omnia in Christo*, il ajoute partout des capitales avec vieilles vignettes, des titres en gothique et il enveloppe ses pages d'un cadre sévère qui rappelle les livres d'heures du moyen-âge.

L'*Etudiant Catholique* veut par ses formes anciennes protester d'abord de sa vieillesse : il compte déjà cinq années, ce qui dans la vie d'étudiant, est un gros morceau du temps ; ensuite, il veut surtout protester contre l'impiété et le paganisme de ses confrères.

« Il vient d'inaugurer l'an du Seigneur 1876 tout de gothique habillé, imprimé d'un bout à l'autre dans un style de *sacristie* qu'il gardera désormais. »

La rédaction vient en effet de traverser une petite crise, qui doit servir de point de départ à un nouvel enthousiasme dans la vieille voie du journal.

« Que vont dire à présent de lui, ajoute le rédacteur, les enfants du paganisme moderne ? Que Jupiter, Minerve, Mercure et Cupidon lui pardonnent ! Le voilà maintenant revêtu d'une *livrée gothique.* »

Nous ne savons ce que diront les enfants du paganisme ancien et moderne, mais nous dirons à notre jeune et ardent confrère : courage et que jamais Jupiter, Junon, les autres et Cupidon, n'aient occasion de vous rien pardonner, car toujours vous aurez les couleurs vives et pures de Jésus-Christ qu'ils détestent,, et la devise : *Instaurare omnia in Christo.*

V.-DE-P. B.

(1) On s'abonne chez Leliaert et Cie, rue Haut-Port, 52, à Gand. — 6 francs par an. On peut aujourd'hui envoyer l'argent en Belgique par mandats. Les nouveaux abonnements commencent le 5 mars.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Dissertation française.

SUJET.

Quelle était l'importance de la querelle des Nominalistes et des Réalistes?

Dissertation latine.

SUJET.

De nexu præscientiæ (ut dicitur) divinæ et humanæ libertatis.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TEXTE.

Profanorum historicorum inanis est fama.

Plerique mortales, studio gloriæ secularis inaniter dediti, exinde perennem, ut putabant, memoriam nominis sui quæsiverunt, si vitas clarorum virorum stylo illustrassent. Quæ res utique non perennem quidem, sed aliquantulum tamen conceptæ spei fructum afferebat: quia et sui memoriam, licet incassum, propagabant, et propositis magnorum virorum exemplis non parva æmulatio legentibus excitabatur, sed tamen nihil ad beatam illam æternamque vitam hæc eorum cura pertinuit. Quid enim aut ipsis occasura cum seculo scriptorum suorum gloria profuit? Aut quid posteritas emolumenti tulit legendo Hectorem pugnantem, aut Socratem philosophantem? Quum eos non solum imitari stultitia sit, sed non acerrime etiam impugnare dementia, quippe qui humanam vitam præsentibus tantum actibus æstimantes, spes suas fabulis, animas sepulchris dederint, si quidem ad solam hominum memoriam se perpetuandos crediderunt; quum hominis officium sit, perennem potius vitam, quam perennem memoriam, quærere, non scribendo aut pugnando, vel philosophando, sed pie, sancte religioseque vivendo. Quiquidem error humanus litteris traditus in

tantum valuit, ut multos plane æmulos vel inanis plilosophiæ, vel stultæ illius virtutis invenerit. Unde facturus mihi operæ pretium videor, si vitam sanctissimi viri, exemplo aliis mox futuram, perscripsero : quo utique ad veram sapientiam et cœlestem militiam divinamque virtutem legentes incitabuntur; in quo ita nostri quoque rationem commodi ducimus, ut non inanem ab hominibus memoriam, sed æternum a Deo prœmium exspectemus; quia, etsi ipsi non ita viximus, ut aliis exemplo esse possimus, dedimus tamen operam, ne is lateret qui esset imitandus.

B. Martini vita, incip. op.

Version latine.

TEXTE.

La mère des Machabées à son plus jeune fils.

Parve puer, tenerisque tuis mihi carior annis,
Carior es regno, vita quoque carior ipsa :
Tu potes in totum victricem reddere matrem,
Tu finis partus, finisque future malorum.
Si te cura mei tangit, si matris odorem
Mente create tenes, quamvis et carus, et infans,
Hoc magis acre pia dictis attende parentis.
Primum disce, puer, quid sis post ista futurus,
Si patiens fueris : tunc te, mihi care, futurum
Fata docent : fratrum sanctorum in parte locatus,
Et requie securus eris, dum secula cursus
Sæva suos peragunt; finito tempore certo
Hanc lucem repetes, æternaque regna videbis,
Non maculata malis, sed erit concordia sanctis,
Nec morti locus *illic* (1) erit, nec bella citatis
Exercentur equis, sed pax æterna manebit.
Matrem crede tuæ semper cupidam esse salutis.
Hæc mihi cur tristi vultu sic dicta repellis?
Quid refugis? miserere mei, miserere tuique.
Si liceat, prior ire velim : vetor ecce, sed ibo
Tunc, quum victorem cernam te, nate, malorum.
Quid sperare jubes? Solus mea dicta moraris.
Solus adhuc æquum renovas mihi, nate, dolorem.
Annuis, an damnas quoque me, fratresque, genusque?

(1) La dernière syllabe d'*illic* est ordinairement longue.

Quod ne forte velis oro te et deprecor, audi :
His ego te parvum nutrivi, nate, papillis,
Te per ego has precor, et fletus lacrymasque meorum.
Ut remanere velis, remanebis solus, et hujus
Non tibi jam fratres dederint solatia vitæ;
Dedecoras fratrum sanctissima nomina, matrem,
Et genus, et patriam, si talia dicta recusas.
Heu! Quanto melius vitam servabis in ævum,
Si facias tandem quidquid fecere priores!
Audenter depone metus, depone timorem :
Concipe mente Deum : vires dabit Ille viriles.

C. Fab. Mar. Victorinus.

Version latine.

TRADUCTION.

Le vrai chrétien ne pactise point avec l'erreur.

(Voir, pour le texte latin, le N° de juillet 1875, t. IX, pag. 282.)

Zacharie, grand-prêtre de Dieu, nous fournit un exemple de courage et de foi. Il fut mis à mort dans le temple du Seigneur, sans peur devant les menaces et les pierres; il criait à ses bourreaux et leur répétait de temps en temps ce que nous aussi nous crions et répétons aux hérétiques : « Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez abandonné les voies « du Seigneur, et le Seigneur vous abandonnera ». Si, en effet, une poignée de gens audacieux et pervers délaissent les célestes et salutaires voies du Seigneur, et, ne menant pas une vie sainte, sont abandonnés du Saint-Esprit, ce n'est pas une raison pour que nous aussi nous devions renoncer à la tradition divine, croire qu'une scélératesse de furieux l'emporte sur les jugements des pontifes, et nous imaginer que, pour nous attaquer, des efforts humains ont plus de puissance que la protection divine n'en a pour nous défendre. Faut-il laisser ravaler à ce point la dignité de l'Église catholique, la fidèle et incorruptible majesté du peuple qu'elle renferme, l'autorité et la puissance sacerdotales, que des gens placés en dehors de l'Église prétendent juger un chef de l'Église, des hérétiques un chrétien, des malades un homme sain, des blessés un homme sans blessure, des gens tombés un homme debout, des accusés leur juge, des sacriléges un ministre de Dieu? Que faut-il donc encore? Que l'Église cède au Capitole? Que les prêtres se retirent emportant

l'autel du Seigneur? Que, sur la sainte et vénérable estrade où siége notre clergé, s'installent des statues et des idoles avec leurs autels? Que Novatien trouve une plus ample et plus riche matière à ses déclamations et à ses invectives contre nous, en nous montrant ces malheureux qui ont sacrifié aux idoles et publiquement renié le Christ, invités à rentrer, admis dans le sein de l'Église sans avoir fait pénitence; que dis-je? nous dominant bientôt par la puissance de la terreur? S'ils demandent la paix, qu'ils mettent bas les armes. S'ils veulent satisfaire à quoi bon leurs menaces? Et s'ils nous menacent, les ministres de Dieu ne les craignent pas : qu'ils le sachent. Non, l'antéchrist lui-même, quand il aura commencé à paraître, n'entrera point dans l'Église à la faveur de propos menaçants; on ne cède point à ses violences ni à ses armes, quoiqu'il annonce qu'il anéantira ceux qui lui résisteront. Les hérétiques s'imaginent que leurs menaces nous font peur, et ils nous fournissent ainsi des armes! Bien loin de nous abattre en nous offrant la paix, ils relèvent notre courage, ils l'enflamment; car la paix, ils la font pour leurs frères pire que la persécution même.

Aug. M.

Version latine.

TRADUCTION.

Décadence de l'empire de Charlemagne.

(Voir pour le texte latin, le N° de juillet 1875, t. IX, p. 284).

Heureux, s'il eût connu son bonheur, heureux l'empire dont Rome est la citadelle, qui a pour fondateur le porte-clefs du ciel, pour défenseur Celui qui règne aux cieux dans l'éternité des siècles, et qui peut élever jusqu'au ciel un royaume terrestre! Mais aujourd'hui cette majesté souveraine est tombée du faîte de ces grandeurs : comme on voit foulée aux yeux de tous, après avoir été rejetée du front qui la portait, une couronne de fleurs dont le tissu réunissait les reflets divers de rameaux odorants; ainsi, dépouillée du diadème, elle a perdu à la fois la gloire et le nom d'empire : l'unité du royaume s'est divisée en trois lots! D'empereur, il n'en est plus désormais pour personne. Au lieu de roi, un roitelet; au lieu d'empire, des tronçons d'empire. Les conseils s'assemblent souvent, mais pour chercher les moyens de voler et de nuire : les réunions sont fréquentes, mais pour anéantir les droits qui font le salut des peuples. Nul souci du bien général : chacun pour soi. On veille à tous les intérêts matériels et particuliers : Dieu seul est en oubli. Les gardiens du troupeau de Dieu, habitués à se réunir, ne tien-

nent plus, au milieu de tant de révolutions, leurs assemblées ordinaires. Plus de prédications pour le peuple : tout droit est aboli. En vain viendraient des ambassadeurs : il n'y a plus de cour! Que vont faire les peuples que baigne le vaste cours du Danube, et ceux qu'abreuvent le Rhin, le Rhône, la Loire, le Pô? L'alliance est rompue : auparavant unis par les liens de la concorde, ils s'épuisent en funestes déchirements.

J. B.

SECONDE.

Vers latins.

MATIÈRE.

Paraphrase du Psaume CXLV.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde :
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre.
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons, près des rois, tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris, à ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils sont comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit? Ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'univers;
Et, dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de Maîtres de la terre,
D'Arbitres de la paix, de Foudres de la guerre.
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux, d'une chute commune,
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs.

MALHERBE.

Version latine.

TEXTE.

De Psalmorum auctoribus.

Psalmorum aliqui Davidi, aliqui Hemano, Ethano, aliis, ipsique adeo Moysi imputantur : nam de Asapho Idithunoque alia est ratio, quibus attribui potuere, non ut auctoribus, sed ut cantorum præfectis. De Moyse autem quis tale quid dixerit? Præterea persæpe in ipsis Psalmis videas quæ non ad Davidis, sed ad diversissima tempora manifeste pertineant, puta captivitatis aut desolati templi. In quibus proinde nulla jam arcæ mentio, quæ in antiquioribus Psalmis vel familiarissima est; quippe quum, exusto templo, amissa fuerit, neque unquam populo restituta. Hos Psalmos Davidi tribui vix ratio sinat. Quæ tamen nihil prohibent quominus Patres varient : quidam enim Davidi omnes attributos volunt : qui Moysi inscribatur, eum a Davide in Moysis persona compositum : qui posteriora tempora spectent, eos a Davide prophetico spiritu conscriptos. Nos, cum Hieronymo planiorem secuti viam, nihil obstare videmus quominus a diversis auctoribus scripti esse existimentur, iisque tribuantur quorum nomen præferunt; neque inde aliquid auctoritati detractum est, quum ea non a Davidis nomine, sed a Spiritu Sancto dictante repetatur : quin etiam accedat et auctoritas et gratia, ex aliorum auctorum, puta Moysis, nomine. Quod autem de prophetia dicunt, ut non refugimus, si certa ratio addicat, ita gratis dici nolumus; aut facile referimus ad prophetiæ rationem, id quod nihil involutum, nihil arcanum aut mysticum, sed planam puramque historiam continet, quod prophetæ non solent.

BOSSUET, *Diss. de Psalmis.*

Narration latine.

MATIÈRE.

Isabeau de Bavière pendant l'entrée d'Henri VI à Paris.

Paucis mensibus post nefandum Aurelianensis puellæ supplicium, duci Bedfortii, Anglo, regni procuratori, placuit, si possent res Anglicæ in Gallia confirmari, pupillum suum Henricum Sextum Lutetiam regio apparatu deduci atque religionis cærimoniis et rite sacrari.

Describetur ille per miseram mœstamque civitatem externi regis incessus et comitatus, in quo nullus ex clarissimis gallici nominis principibus, plures vero invisi populo Johannæ judices conspiciebantur.

Subjicietur hanc regiam pompam iter habuisse præter inclytas Sancti-Pauli ædes, luxu quondam et omni elegantiarum voluptatumque genere abundantissimas, nunc tristes desertasque, in quibus senior Isabella, Caroli regis vidua, inopem vitam contempta trahebat, eamque, cum parvo nobilium feminarum ancillarumque grege e fenestris prospectantem, regulo prætereunte aviamque suam aperto capite salutante, plurimam reddidisse reverenter salutem; mox vero meditabundam in lacrymas erupisse.

Depingetur omnis reginæ dolor ac desperatio, sive succurrente spretæ majestatis memoria priscarumque deliciarum desiderio, sive potius mordente tot flagitiorum scelerumque ab ipsa admissorum conscientia, conculcatorumque tum uxoris matrisque, tum reginæ fidei atque officiorum pudore.

Vers latins.

Les Patineurs.

(Voir, pour la matière, le N° de janvier, t. X, p. 200).

Horret hiems; aqua diriguit frenata nivali
Compede, concretusque gelu stetit amnis acuto.
Liberiore prius cursu qua nobilis ibat
Unda per ambages, æquato lubrica dorso
Planities jacet, atque immotum panditur æquor.
Mutatus locus est, studia et mutata juventæ,
Atque novis fervet nova scena exercita ludis.
Scilicet e ligno compactis lamina ferri
Fixa subest soleis, paulum et curvamine obunco
Prominet exterior, quo mollius æquora carpat
Lubrica: eas pedibus per lora tenacia subdit
Læta cohors, vinclisque habiles circumligat arctis;
Nec calcare timet glaciem, et per lubrica campi
Insuetis iter insuetum terit artibus audax,
Et pedibus primum perlabitur æquora siccis.
Ne tamen egregii desint vestigia cursus,
Signata memores glacie ferrum undique rimas
Scalpit et exiguis arat æquor fissile sulcis.
Errores ludit varios, et flexibus addit
Alternos flexus vaga turba, novisque viarum
Indicia indiciis intersecat, et modo rectis
Obliqua, obliquis rursus vestigia recta
Inserit, et totum rimis discriminat æquor.

Ergo iterum texunt cursus, iterumque retexunt,
Urgerique aliis, alios urgere videntur;
Nec tamen hos inter se unquam concurrere cernas.
Quisque suum describit iter, mediosque per omnes,
Haud alium offendens, haud ipse offensus ab ullo,
Fertur, et explicito tenet æquora libera cursu.
Ille diu sese sua per vestigia versans
Itque, reditque; pedem nunc pendet pronus in unum;
Nunc pedibus junctis et recto corpore fertur,
Concitus, aut spatium emensus, celer orbibus orbes
Implicat, assiduaque oculos vertigine fallit.
Ille autem timidus glaciem tentare, novasque
Ire vias, et sæpe labans, ac inscius artis
Nititur, ancipites, male certos inchoat ausus.
Quid faciat? servetne locum cunctator, an audax
Evolet? hinc studium suadet, timor impedit illinc :
Vix risum teneas : timido metus ipse cadendi
Casus causa fuit; nam dum piget ire, suisque
Viribus indubitat, soleæ diffisus iniquæ,
Fallit eum glacies, et pes illusus oberrat.
Necquidquam infido corpus super æquore tentat
Sustentatum, anceps, paribus librare lacertis,
Inque suo perstare gradu; vestigia lævi
Errabunda solo titubant, et corpore toto
(Dura rudimenta, et miseri primordia lusus!)
Concidit! Afflictum risu excepere procaci
Quotquot prætereunt, nec quemquam segnius ire
Exemplum admonuit præsens, aut parcere ludo.

B.

Petit-Sém. de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Narration française.

Le Purgatoire des jours présents.

(Voir, pour la matière, le numéro de janvier 1876, t. X, p. 360.)

« Venez, me dit mon guide, et regardez. Jusqu'ici vous avez vu le châtiment des peuples coupables, et des tourments mérités; ici, au contraire, vous verrez les douleurs de peuples innocents abreuvés de supplices par l'ennemi de leurs races ». Ainsi me parlait Dante, et effrayé de tant de prodiges successifs, je le suivais machinalement, je m'abandonnais à mon singulier conducteur; lui, vêtu d'une longue

robe flottante aux sombres replis, le regard animé, s'avançait avec cette légèreté particulière aux ombres : il ne marchait pas; ses pieds ne faisaient qu'effleurer la terre, il volait pour ainsi dire sur ces plaines de mort.

A force d'avancer, je découvris bientôt dans l'ombre des multitudes de croix posées chacune sur un tertre : sur chaque croix, un homme se tordait sous d'horribles souffrances. Alors Dante s'arrêta : « Restons ici, dit-il, voilà le Purgatoire des jours présents; la nuit le couvre éternellement. Plaines de mort, arrosées du sang de tant de nations, montagnes perdues dans l'obscurité de la nuit, échos silencieux aujourd'hui, mais qui retentirez bientôt d'amers gémissements, quel est ce spectacle affreux que nul mortel jusqu'à ce jour n'a pu considérer? Royaume des ombres malheureuses, jusqu'à quand verrez-vous tant de supplices? Dessillez les yeux des mortels aveugles et montrez-vous dans toute votre horreur! »

Et je vis subitement des ruisseaux de sang découler de chaque croix, des monceaux de ruines s'élever alentour, fumants encore, restes de somptueux édifices, de villes immenses, réduites au pillage et dévorées par l'incendie. Je détournai mes yeux de cet affreux spectacle : « Retournons, dis-je à mon guide, j'ai assez vu de ces scènes de carnage et de sang; je suis trop versé déjà dans les mystères de cette nuit éternelle que jamais je n'aurais dû percer ». Mais mon guide me regardant fixement : « Ce n'est pas encore assez », dit-il d'une voix sombre, et étendant son funèbre voile et m'enveloppant, il m'enleva.

Je fus déposé au milieu de cette plaine horrible, où un grand peuple crucifié souffrait silencieusement le martyre. Je restais abîmé dans cette affreuse contemplation, lorsque du côté de l'occident s'éleva une forme humaine qui s'avança jusqu'au milieu de la scène de désolation. C'était un géant couronné, tenant en sa main une verge de fer : il marcha bruyamment jusqu'au centre de la plaine, réveillant de son pas lourd la cendre des martyrs morts dans ces places, et s'arrêtant il sourit d'un sourire de haine, et, regardant les crucifiés il leur dit d'une voix railleuse : « Pourquoi donc tant souffrir? pourquoi me refuser le peu que je vous demande? Croyez-vous que ma patience ne finira point par se lasser? une dernière fois je vous propose de mettre fin à vos souffrances : voulez-vous renoncer à votre religion et à votre patrie? »

Un grand silence se fit, pendant que l'impitoyable géant regardait chacune de ses victimes d'un œil moqueur. Puis un concert de lamentations s'éleva de chaque gibet de torture, chaque cœur se gonfla d'indignation, et chaque bouche répéta le mot suprême : « non » Le géant les regarda d'un œil plein de haine et de dédain : « c'est vous qui l'avez voulu : » dit-il, et il s'éloigna. A peine avait-il fait quelques pas,

brandissant d'un air menaçant son arme de fer, que la sombre nue s'entrouvrit : une croix lumineuse descendit des nuages amoncelés et la forme de l'Homme-Dieu s'y dessina. Frappé de cette lumière, le géant se retourna : ses traits pâlirent à cet éclat surnaturel, et poussant un cri sauvage il disparut.

Des arcs-en-ciel lumineux sortaient des cinq plaies du Christ et éclairaient la scène d'une lumière glorieuse. Chaque martyr se retournait vers ces bienfaisants rayons, et ses traits, contractés par la douleur, se rassérénaient à ce soleil de vie. Aussitôt l'ombre du Dante tressaillit et s'agenouilla : « C'est ici le Purgatoire des jours présents : ils furent un grand peuple, dit-il en désignant les suppliciés ; peut-être un jour le redeviendront-ils encore? mais il ne m'est pas permis découvrir les immuables desseins de la Providence ».

A ces vagues paroles, mon esprit s'atristta et je pleurai amèrement ; car, dans ce spectacle d'horreur, dans ces condannés innocents, ces ruisseaux de sang, ces monceuax de ruines, j'avais reconnu la Pologne, ma chère et bien-aimée patrie, mutilée par les oppresseurs.

Mais mon guide se releva : « C'est assez », me dit-il ; et me tendant son voile aux sombres replis, il m'enleva au-dessus de cette horrible scène, et ces derniers mots, comme un écho des plaines de désolation frappèrent mes oreilles : « Du malheur l'esprit ressuscite, de l'infamie jamais ».

A. DE P.
Petit-Séminaire d'Arras.

Narration française.

SUJET.

Saint Théodore et le dragon.

NOTA. — La *Revue* avançait, dans le numéro de février, qu'il n'est pas, dans la fable ou l'histoire païenne, une seule belle situation capable de fournir un sujet intéressant de devoir, qu'on ne puisse retrouver, avec un intérêt analogue et un surcroît de grandeur, dans la sphère des idées chrétiennes. Nous proposons d'en faire l'expérience sur un point. L'antiquité nous rapporte plusieurs histoires de monstres terrassés : l'hydre de Lerne, tuée par Hercule (v. Hésiode) ; le Minotaure de l'île de Crète vaincu par Thésée (Plutarque, *Vie de Thésée*) ; le serpent du fleuve Bagradas terrassé par l'armée romaine (Valère-Maxime, liv. I, c. VIII). — On pourrait, après avoir fait traiter aux élèves, d'abord en version, l'une de ces légendes païennes, puis, en narration, le sujet que nous présentons, donner comme thème de devoir une comparaison des

deux matières, au point de vue de la valeur littéraire et des sentiments.

S. Théodore, étant à l'armée, apprend qu'un dragon désole les environs de la ville d'Euchaïta, sa patrie. — Il est inspiré par Dieu d'aller le combattre.

Arrivé près de l'endroit où le monstre est caché, il s'assied, et bientôt s'endort. — Une femme chrétienne le réveille et l'engage à fuir le danger. — Réponse du Saint. — La femme se retire, et se met à prier pour Théodore.

Le Saint implore le secours de Dieu. — Sanctifié par la prière, il se relève, exhorte son cheval, puis il provoque le monstre au nom de Jésus-Christ.

Le dragon sort de sa caverne, et se précipite vers Théodore, qui court à sa rencontre, l'attaque, le perce de son épée, et le foule aux pieds de son cheval.

(V. RIBADENEIRA, *Vies des Saints*, 7 février).

Critique littéraire de l'ode d'Horace à Dellius : Æquam momento (II, 3).

(Voir le N° de février, tome X, page 380).

Traduction de l'ode.

Souviens-toi de conserver dans le malheur une âme toujours égale, et de modérer la folle ivresse qui suit la prospérité; car tu dois mourir, Dellius

Soit que ta vie s'écoule dans la tristesse, ou que toujours en fêtes, couché à l'écart sur un frais gazon, tu puisses égayer tes jours avec le Falerne le plus vieux.

Dans ta retraite, le pin superbe et le pâle peuplier se plaisent à confondre l'ombre hospitalière de leurs rameaux, et l'onde fugitive s'échappe en se brisant avec un doux murmure sur la rive sinueuse du ruisseau.

Fais apporter du vin, des parfums, et ces belles roses dont l'éclat se flétrit trop vite, tandis que ta fortune, ton âge, et le noir fuseau des trois Sœurs te le permettent encore.

Il faudra quitter ces parcs achetés à grands frais, cette maison et cette métairie dont le Tibre baigne les murs ; il faudra les quitter, et ton héritier jouira de ce vaste amas de tes biens.

Le riche, noble descendant d'Inachus, n'est pas distingué du pauvre issu du sang le plus modeste, et qui n'a d'autre abri que le ciel; tout est la proie de l'inexorable Orcus.

Nous sommes tous poussés vers le même terme; notre sort à tous agité dans l'urne fatale, en sortira tôt ou tard, et nous jettera dans la barque qui mène à l'exil sans retour.

Cette ode peut servir à montrer à la fois les qualités et les défauts d'Horace, le poète délicat et séduisant, l'épicurien insouciant et borné. Elle se fait remarquer surtout par le ton de douce mélancolie qui règne d'un bout à l'autre.

Le poète se propose de persuader à Dellius, son ami, l'égalité d'âme qui ne se laisse point abattre par l'adversité ni emporter pas les joies de la prospérité.

La raison qu'il présente à l'appui du précepte, c'est que les biens et les maux ne durent que quelques jours. A quoi bon s'attrister de ce qui passe si vite, ou s'attacher avec tant d'orgueil à des objets que le temps emporte, et que nous ne possédons qu'un instant. *Moriture Delli.*

Jusque-là il n'y a rien à redire à cette morale; tout dépendra des conséquences qu'on en tire. Et c'est ici que l'épicurien va broncher.

S'il ne faut pas s'attacher à ce qui passe, il faut toutefois, d'après le poète, en jouir tandis qu'on le possède, et la vie est faite pour le plaisir.

Il faut mourir, quelque fortune que le sort nous ait faite, heureuse ou malheureuse : *Seu mœstus omni tempore vixeris...* Horace n'insiste pas sur cette pensée froide; il la jette en passant, et se hâte de revenir aux images gracieuses où se plaît son talent.

Sous prétexte de peindre ce qu'il faudra quitter en mourant, il fait la description de la vie épicurienne où il plaçait le bonheur, de ces joyeux et tranquilles festins qu'il aimait à arroser largement du Falerme le plus vieux. — Pour que rien ne manque au plaisir, il faut que la table soit dressée dans l'endroit le plus agréable, sous une ombre hospitalière, auprès d'un clair ruisseau dont l'onde fugitive entretient la fraîcheur.

Les quatre vers où Horace dépeint la retraite qu'il rêve, ont une grâce simple qui faisait l'admiration de Fénelon.

Qua pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
    Ramis, et obliquo laborat
    Lympha fugax trepidare rivo.

Ne croit-on pas avoir sous les yeux cet ombrage formé par l'entrelacement des branches du pin et du peuplier? les mots de la phrase eux-mêmes semblent entrelacés comme les rameaux. Mais surtout on suit les laborieux détours de l'onde du ruisseau dans son lit tortueux : *obliquo laborat*, on entend ses petits flots rouler sur les cailloux et se briser sur

la rive. *Lympha fugax*, le son des mots est saccadé comme le bruit de l'eau qui lutte contre les obstacles. Puis, après les avoir tournés, elle s'échappe en murmurant paisiblement, comme les deux mots composés de toutes syllabes douces qui terminent le vers : *trepidare rivo*. — C'est cette harmonie imitative que l'on croit toujours rencontrer dans les descriptions qui peignent les objets avec une parfaite propriété de termes.

Après avoir enchanté l'esprit de Dellius par une si agréable peinture, Horace l'invite à jouir en ce lieu des douceurs de la vie, tandis que l'âge, la fortune, et la Parque fatale lui en laissent le temps.

Cette exhortation est le dernier mot de la morale d'Horace. On voit que ce n'est ni bien noble, ni bien généreux, ni bien utile au reste de la société. Il s'agit de jouir, chacun pour son compte, en laissant aller le monde, et sans s'inquiéter de ceux qui souffrent près de nous. Il faut mourir; mais la sagesse est de n'y pas penser, et de fouler aux pieds, suivant l'expression de Virgile, « la crainte de l'avare Achéron. » Le disciple d'Epicure découronne l'humanité de toute sa gloire; il lui enlève son Dieu et sa religion, et ainsi l'isole de son origine et de sa fin; il lui enlève le plaisir de faire du bien, et il éteint par là dans son cœur sa passion la plus noble, enfin il la prive des joies profondes de l'intelligence.

Le vice de cette philosophie apparaît aussitôt dans les vers du poète et on découvre sous ces fleurs le fond d'inexprimable tristesse qui étreint toujours l'âme du voluptueux quand elle se retire en elle-même. — Il faudra bien subir la dure loi de la mort. Ces vastes domaines achetés à grands frais, ces monceaux de richesses n'en garentiront pas leur possesseur, qui deviendra bientôt *victima nil miserantis Orci*. La peinture mélancolique qui termine l'orde nous représente, par des traits fort vifs, ces universels abandons; et, devant ce spectacle, l'âme cherche invinciblement à se rattacher à quelque chose au-delà de la tombe. On ne se résigne pas à redevenir néant, quand l'arrêt du sort sortira de l'urne fatale; par suite on demande au tombeau de nous rendre le bonheur dans une nouvelle patrie. — Mais l'épicurien, qui savait si bien parsemer de fleurs le sentier de sa vie insouciante, n'a rien à envisager après, comme suprême consolation, que la barque qui conduit dans l'éternel exil.

Vesion latine.

TEXTE.

Plaintes de Boèce.

Carmina qui quondam studio florente peregi,
Flebilis heu ! mœstos cogor inire modos.

Ecce mihi laceræ dictant scribenda Camenæ,
Et veris elegi fletibus ora rigant.
Has saltem nullus potuit pervincere terror,
Ne nostrum comites prosequerentur iter.
Gloria felicis olim viridisque juventæ
Solantur mœsti nunc mea fata senis.
Venit enim properata malis inopina senectus,
Et dolor ætatem jussit inesse suam.
Intempestivi funduntur vertice cani,
Et tremit effœto corpore laxa cutis.
Mors hominum felix, quæ se nec dulcibus annis
Inserit, et mœstis sæpe vocata venit.
Heu! heu! quam surda miseros avertitur aure,
Et flentes oculos claudere sæva negat.
Dum levibus malefida bonis fortuna faveret,
Pene caput tristis merserat hora meum.
Nunc quia fallacem mutavit nubila vultum,
Protrahit ingratas impia vita moras.
Quid me felicem toties jactastis, amici?
Qui cecidit, stabili non erat ille gradu.

BOET. *de Cons. Phil.*

TROISIÈME.

Version latine.

Reproches de S. Augustin à ses élèves.

(Voir le texte dans le N° de janvier, t. X, p. 290).

Est-ce ainsi que vous vous conduisez? Pouvez vous ne pas être effrayés à l'aspect de ce déluge de vices qui nous inonde et de ce chaos d'ignorance dans lequel nous sommes plongés? Est-ce là ce zèle qui me réjouissait tant naguère, insensé que j'étais! Qu'est devenu cet élan qui vous portait vers les choses de Dieu et vers la Vérité? Ah! si vous pouviez, même avec des yeux aussi voilés que les miens, voir quels périls nous entourent, et quelle horrible maladie morale ce rire dénote? Oh! si vous pouviez le voir, comme bientôt, que dis-je, à l'instant même, et pour longtemps, vous changeriez ce rire en pleurs! Malheureux, vous ne savez donc pas dans quelle situation nous sommes? C'est le sort commun des ignorants et des sots d'être comme plongés dans un abîme! Mais la sagesse ne tend pas à tous ces infortunés une main également secourable. — Il en est qui sont appelés à la lumière; il en est d'autres, au contraire, qui descendent dans les profondeurs de l'abîme. Je vous en supplie, ne redoublez pas mes chagrins: mes

blessures sont déjà assez profondes; pour en obtenir la guérison, j'offre chaque jour à Dieu mes prières et mes larmes; et bien souvent je reste convaincu que je suis trop indigne de me voir si vite guéri. Ecoutez donc ma prière, je vous en conjure. Si réellement vous avez pour moi quelque affection et quelque amitié; si vous comprenez combien je vous aime, combien je m'intéresse à votre conduite; si je mérite de votre part quelque attention; si, enfin, en présence de Dieu, je puis vous affirmer que je ne forme pas pour vous des souhaits moins ardents que pour moi-même, payez-moi de retour. Et, si vous vous plaisez à me nommer votre maître, montrez-vous reconnaissants en devenant pieux et bons.

U. G.

Thème latin.

TEXTE.

L'Immaculée-Conception de la sainte Vierge.

Quand le ciel est pur et sans nuages, on aperçoit quelquefois vers l'Orient une étoile brillante dont les feux se mêlent à ceux de l'Aurore naissante; douce image de celle dont l'Église à célébré avant-hier et les priviléges et la gloire. — Comme l'étoile du matin précède le soleil, Marie précéda le Rédempteur. — Destinée à donner Jésus à la terre, seule de toute les filles d'Ève, elle fut soustraite à la terrible sentence dont Dieu frappa l'homme prévaricateur. — Seule, et dès les premiers instants de sa conception, elle a paru toute sainte et toute innocente aux yeux du Seigneur.

Autrefois, quand les Israélites traversèrent le Jourdain pour entrer dans la terre promise, Dieu ordonna que l'arche s'avancerait la première; à peine les lévites qui la portaient furent-ils entrés dans le fleuve que les eaux suspendirent leur cours impétueux, et, d'un côté s'écoulant vers la mer, de l'autre s'élevant comme une haute montagne, offrirent un large passage dans leur lit desséché. — Ainsi les torrents de l'iniquité, qui avaient envahi toutes les générations humaines, s'arrêtèrent devant Marie et n'osèrent l'effleurer de leurs flots impurs. — C'est là le principe de la si haute gloire à laquelle elle était appelée; c'est ce qui fait qu'elle est autant élevée au-dessus de tous les Saints que le ciel l'est au-dessus de la terre. — Dieu devait à sa Mère de la distinguer des pécheurs et de l'orner d'une incomparable innocence.

QUESTIONS ÉTYMOLOGIQUES.

ÉTYMOLOGIE DU HARICOT DE MOUTON.

(Voir la question dans le N° de février 1875, tome X, page 389).

Que n'a-t-on pas inventé sur l'étymologie du mot *haricot?* Sans parler de la mauvaise plaisanterie qui le fait dériver de *fistula,* par le fantas-

tique *fistularicus*, datif fistulari*co*. et, par apocope du radical, *arico*, — j'arrive à la question spéciale du *haricot de mouton*.

M. Génin en parle longuement dans son livre intitulé *Récréations philologiques*. Quoique son explication me paraisse peu concluante, j'y trouve pourtant d'utiles renseignements.

C'est d'abord que le terme *haricot* appartient à la langue culinaire, et non à la nomenclature des légumes plus ou moins nutritifs.

Ce que nous appelons un *haricot* s'appelait en latin *faba* ou *faseolus*, d'où nos pères avaient tiré : *fève* ou *faséole*, et les Provençaux : *faviòu*. Le terme *haricot*, jusqu'au XVII[e] siècle, s'est appliqué uniquement à une manière d'apprêter le mouton.

M. Génin cite un curieux passage du *Ménagier de Paris*, manuel de cuisine du XIV[e] siècle :

« HERICOT DE MOUTON. Despeciez le par petites pièces, puis le mettez « pourboulir une onde ; puis le frisiez (1) en sain de lart, et frisiez avec « des oignons menus minciés et cuis. Et deffaites du boullon de beuf et « mettez avec macis, persil, ysope et sauge, et faites boulir ensemble ».

M. Génin remarque d'abord qu'il n'est point question de navets ou de carottes dans la recette du *Ménagier*, et que les dictionnaires nous trompent quand ils disent : *Haricot de mouton*, ragoût de mouton et de navets. Puis il cherche l'étymologie de *haricot* dans le mot latin *aliquot*, par l'intermédiaire de *haligote* et *haligoter* ou *harigoter*, qui se rencontrent dans le français du moyen-âge. « Une *haligote*, dit-il, était une pièce, un petit morceau ». Malgré l'apparence de probabilité que les exemples donnent à cette supposition, je persiste à ne pas m'en contenter, et je vais tâcher, à la lumière d'un bon feu de cuisine, de voir un peu plus clair dans cette question de ratatouille.

Il s'agit donc d'une manière de préparer le mouton. Elle consiste principalement à le couper menu, à le faire d'abord bouillir, puis frire aux petits oignons, avec force plantes aromatiques. Ce procédé, dans lequel la friture ordinaire a une part, mais qui n'est pas la friture ordinaire, a fait tirer du latin *frigere*, d'où était venu *frire*, un nouveau mot spécial, le verbe *fricoter*, qui, à son tour, a engendré *fricasser*. *Fricoter* donne *fricot* ; et le *haricot de mouton* n'est pas autre chose que le *fricot de mouton*.

Mais comment ce *fricot* s'est-il transmué en *haricot* ? On a vu, dans l'altération du langage, des choses plus extraordinaires. Ce changement a passé par deux phases successives.

1° Par suite d'un défaut de langue très commun qu'on appelle le *grasseyement*, beaucoup de Français ont peine à prononcer la liquide *r* après certaines consonnes. Pour obvier à cette difficulté, ils introdui-

(1) Nous disons aujourd'hui *faites frire*.

sent une voyelle entre les deux consonnes. Cette altération, que quelques-uns font subir à un grand nombre de mots, a fini par prendre droit de cité pour plusieurs. Ainsi du latin *frivolus*, d'où nous avons fait *frivole*, nos pères avaient dérivé *faribole*; et j'ai souvent entendu dire, dans le midi, *caravate* pour cravate. De même *fricot* a fait *faricot*. Premier phénomène.

2° Mais de l'*f*, double aspiration, à l'*h*, aspiration simple, il n'y a qu'une nuance, et le passage d'une aspiration à l'autre est fréquent, dans les langues néo-latines, en espagnol surtout. *Fabulari* a fait *hablar*, et *facere* a fait *hacer*. Appliquons ce procédé à notre *faricot de mouton* et nous arrivons à la forme actuelle de *haricot*. — Second phénomène.

Et voilà comment le vulgaire *fricot de mouton*, grâce à une voyelle euphonique et à l'adoucissement de l'*f*, s'est trouvé changé en un *haricot de mouton*.

Les citations de M. Génin pour appuyer l'hypothèse de la racine *aliquot* conviennent bien mieux à la racine *fricot* et *fricoter*. Ainsi, dans la *Mort de Garin*, le poète décrit le combat :

> Trois cops li done qui l'ont moult estonez
> Si que li hiaumes fut tot *harigotez*.

Le casque en est tout *fricoté* ou *haricoté*, mis comme du mouton en *fricot* ou *haricot*; c'est bien plus naturel que de réduire ce *hiaumes* en *parties aliquotes*.

Je n'insiste pas, et je conclus :

1° Que les mots *fricot* et *haricot*, *fricoter* et *haricoter* sont jumeaux et doivent avoir le même sens.

2° Que l'*aliquot* de M. Génin n'est pas beaucoup plus satisfaisant que le *fistula* des croqueurs d'étymologies.

3° Que l'aspiration de l'*h* que M. Génin combat, au nom de la racine *aliquot*, doit, au contraire, être maintenue, malgré la tendance populaire.

4° Qu'il n'y a rien de commun entre le *haricot* de mouton et le légume auquel on donne à tort le nom de *haricot*; et que celui-ci est un larron fieffé, puisque, non content de tenir le premier rang dans l'ordinaire des colléges, il jouit en outre, sans conteste, d'un nom qui ne lui appartient pas.

5° Enfin, que les arriérés qui disent : *des fèves*, et les provençaux qui disent *des faviòu*, sont plus exacts et plus rationnels que les parisiens qui disent : *des haricots*.

J. Vignaud.

A l'appui de l'étymologie proposée par notre correspondant, et qui nous paraît être la bonne, nous ajouterons quelques citations, qui nous

sont fournies par le *Courrier de Vaugelas* (6e année, no 15, p. 114), et que notre correspondant n'a sans doute pas connues :

« Dans notre ancienne langue, nous avions un verbe *haligoter*, qui s'employait dans le sens de « déchirer, mettre en pièces, en morceaux » :

> Moult par estoit Perars hideus,
> *Haligotez* et detailliez,
> Ferus et frapez à mailliez.
> (*Les Tournois de Chauvency*, p. 148, vers 3976.)

Mais, en vertu de la règle relative à la permutation de liquides (l = r), on a dit aussi *haricoter*, ce que montre l'exemple suivant :

> Car si les ont (les boucliers) *hariyotez*,
> Qu'a delivre sur les cotez, etc.
> (Crestien de Troies, *Chev. au Lyon*, v. 1298.)

Du verbe *harigoter* s'est naturellement formé, par le changement de *g* en *c*, le mot *haricot* signifiant « morcellement, mise en pièces » :

> Gardez bien qu'il ne s'échappe, il feroit un *haricot* de mes scientifiques substances.
> (Cyrano, *le Péd. joué*, I, sc. 7.)

> Lorsqu'on ne verra plus que côtes enfoncées,
> Que gigauts décharnez, qu'eschines fracassées,
> Quel *haricot*, morbleu, de jambes et de bras!
> (*Arlequin Jason*, *Th. ital.* p. 173.)

Or, c'est ce substantif verbal qui, appliqué à la chair de mouton, a fait l'expression dont vous ne pouviez que difficilement vous rendre compte.

M. Littré dit que « *haricot de mouton* paraît être un terme de boucherie, et désigner un certain morceau ». En lisant, dans *la Cuisinière de la campagne et de la ville*, la récette pour faire le ragoût de ce nom, recette qui commence par ces mots :

« Faites revenir dans le beurre de *l'épaule*, de la *poitrine* ou des *côtelettes* de mouton, etc. »

J'ai acquis la certitude que cette expression n'existe pas chez le boucher, et que c'est à la cuisine qu'elle a pris naissance.

IMPRIMATUR :
Nemausi, die 1a martii 1876.
E. d'Alzon, *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges, imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.